

# tribune

socialiste

HEBDOMADAIRE  
DU PARTI SOCIALISTE  
UNIFIE  
JEUDI 23 AVRIL 1970  
N 451, 1,50 F



**contre  
les massacres  
au Cambodge**



## Déclaration

Le vote du projet de loi sur les « formes nouvelles de la délinquance » et sa mise en pratique risquent de marquer un tournant très grave dans la vie politique française. Toute position équivoque à cet égard dans le mouvement ouvrier serait lourde de conséquences.

La preuve serait ainsi faite que le régime Pompidou-Marcellin peut se permettre de compléter son arsenal juridique par des lois dignes des colonels grecs ou des dictateurs d'Espagne et du Portugal sans résistance sérieuse.

Les défenseurs de cette loi scélérate prennent prétexte d'une soi-disant vague de déprédations dans le monde universitaire en masquant leurs propres provocations et les dégâts de leur police pour faire du mouvement étudiant un bouc émissaire.

En réalité, c'est au premier chef les actions des ouvriers, des paysans, des commerçants en révolte contre l'exploitation et l'oppression capitalistes qui sont visées. Les arrestations d'étudiants, de militants uniformément appelés gauchistes avaient pour but de préparer le terrain. Maintenant, la répression sélective d'abord limitée à quelques organisations révolutionnaires et aux militants dans les entreprises, peut s'étendre du jour au lendemain et se faire globale.

C'est pourquoi le P.S.U. appelle à une lutte intransigeante et claire, dans la plus large unité contre la loi scélérate, pour la libération de tous les militants emprisonnés, pour la défense de tous ceux qui mènent la lutte contre le capitalisme et le pouvoir, quelles que soient par ailleurs les divergences politiques avec les unes ou les autres. Face à une répression qui atteint de plus en plus de travailleurs, de paysans, d'étudiants et de lycéens, la solidarité ne saurait être solitaire. □

(Communiqué de la Direction Politique Nationale du 19 avril 1970.)

## PANTHÉON

13, rue Victor-Cousin  
ODE. 15 04

Permanent de 14 h à 24 h

Butch Cassidy  
et le Kid

## Répression

# La loi scélérate

Henri Leclerc

C'est en 1893 qui furent votées les lois contre les menées anarchistes, les fameuses lois scélérates qui ne servirent jamais à réprimer le mouvement qu'elles visaient et qui mourut tout seul, simplement parce qu'il n'eut jamais de soutien populaire. Mais les lois scélérates restèrent. Depuis elles n'ont cessé d'être utilisées par tous les gouvernements contre le mouvement ouvrier. C'est en vertu d'une de ces lois scélérates que Jean-Pierre Le Dantec est aujourd'hui en prison ou que les militants ouvriers de Vernon vont comparaître devant le tribunal correctionnel d'Evreux. C'est l'article 265 du Code pénal, inséré en 1893 aussi, qui a permis, par l'instauration du crime d'association de malfaiteurs, de faire les premières applications de responsabilité pénale collective et de condamner ceux qui faisaient partie d'un groupe dont certains membres étaient accusés de s'être livrés à des attentats contre des personnes ou des biens.

C'est bien une nouvelle loi scélérate que propose le gouvernement.

Personne ne se fait d'illusion. Ce ne sont ni les groupes gauchistes, ni les anarchistes qui sont seuls visés. Il est faux de dire qu'il y a actuellement une recrudescence des actes terroristes individuels ou collectifs. Quels que soient les efforts de la presse bourgeoise, ne nous y laissons pas prendre. Cette loi, c'est la réplique à Mai 1968. C'est la grande peur que ça ne recommence. C'est un aveu de faiblesse. Il faut le constater : la République de M. Pompidou ne peut plus se contenter du système répressif qui date de 1810 et de Napoléon, revu et amélioré par les lois d'exception qui, au fil des années, ont jalonné les luttes ouvrières ou les luttes anticoloniales. Chacun sait que la bourgeoisie, acculée, transforme sa légalité, renie ses principes jusqu'au jour où pour sauver ses profits, n'en pouvant plus elle abandonne l'exercice du pouvoir à une équipe de truands : c'est cela le fascisme.

Pour l'instant, elle proteste encore de ses bonnes intentions. L'exposé des motifs du gouvernement est une longue défense. Dès l'abord, on rappelle Mai 1968. Puis, on fait allusion au projet de loi sur les libertés individuelles déposés par M. Pleven. Nous reviendrons un jour prochain sur ce texte hypocrite. Ce qui est significatif c'est que l'urgence est demandée pour la répression mais non pour les libertés. Réprimons d'abord. Les libertés, on verra après. Le gouvernement précise que les mesures envisagées « ne comportent aucune dérogation aux principes fondamentaux de notre droit, elles n'entraînent aucune atteinte aux libertés publiques — notamment au droit de réunion et au droit de grève — ni aux libertés individuelles ». Se défendre avant même d'être accusé, c'est déjà avouer et le gouvernement a beau comme le dernier des assassins appeler à sa

rescousse M. Floriot pour défendre sa loi scélérate, personne ne peut s'y tromper : les principes fondamentaux de notre droit sont bafoués, les libertés publiques sont gravement atteintes, le droit de réunion et le droit de grève menacés et les libertés individuelles étouffées.

Trois séries de dispositions sont prises : d'inégale importance, elles forment un ensemble cohérent visant à démanteler toute possibilité d'opposition. Une loi grecque, dit Maurice Duverger, pourtant peu suspect d'indulgence pour les gauchistes.

Voyons tout d'abord la plus importante de ces dispositions : le nouvel article 314 du Code pénal. Il vise « les chefs ou organisateurs d'un rassemblement illicite ou interdit par l'autorité responsable ou d'une action menée à force ouverte par un groupe lorsque des violences ou voies de fait contre des personnes ou des destructions ou dégradations causées aux biens auraient été commises du fait du rassemblement ou de cette action ». Le 2<sup>e</sup> alinéa vise, lui, les participants.

Jusqu'à ce jour plusieurs textes permettaient la répression : les articles 104 à 108 du Code pénal sur les attroupements et l'article 313 sur les crimes en réunion délictueuse. Si on ajoute à ces articles l'article 265 sur l'association de malfaiteurs, il y avait là un ensemble de textes qui ont montré par le passé qu'ils pouvaient être, aux mains de la bourgeoisie, de sa justice et de sa police, des armes terribles. Ils permettaient beaucoup et, lorsqu'ils ne le permettaient pas, les juridictions répressives et la Cour de cassation n'hésitaient pas à les interpréter de façon extensive. Mais ils avaient des limites théoriquement infranchissables. Ainsi, ils ne visaient que les attroupements sur la voie publique, ils exigeaient la fameuse sommation du commissaire de police, ils exigeaient la rébellion ou le pillage, ou la concertation préalable pour commettre les crimes contre les personnes ou les biens.

Le nouveau texte n'exige rien de tout cela, reste vague et imprécis et permet tout.

Qu'appelle-t-on un rassemblement illicite ?

Le terme est d'autant plus vague que le texte précise immédiatement après, et donc distingue, « ou interdit par l'autorité responsable ». Sait-on qu'une voie de fait est définie par la Cour de cassation comme « tout ce qui est susceptible d'impressionner vivement ». Qu'appelle-t-on une dégradation causée aux biens ? Une inscription à la peinture indélébile. Qu'appelle-t-on un organisateur ? Que veut-on dire quand on parle de « ceux qui auront fait partie du rassemblement » ? Autant de notions vagues, volontairement imprécises, qui permettent de viser non seulement les manifestations

sur la voie publique mais même dans les lieux privés.

Une grève avec occupation d'usine et piquet de grève, c'est un rassemblement illicite. Un meeting est un rassemblement. Que faut-il pour qu'il devienne illicite ? Puisque ce n'est pas seulement l'interdiction par l'autorité responsable. L'incertitude de la réponse laisse toute latitude à la répression. Et pour les violences ou voies de fait, un provocateur suffit.

En fait, il s'agit bien là de l'instauration qu'on tente de dissimuler d'un délit collectif et lorsque le texte prévoit que les personnes qui ont participé à ce rassemblement pourront être responsables civilement et payer les dégâts qu'elles n'ont pas causés, il bafoue tous les fondements du droit bourgeois lui-même : qu'il s'agisse du droit civil ou du droit pénal. Ceux de la définition précise des infractions, ceux de la nécessité d'un lien direct entre l'action fautive personnelle et le dommage causé.

La porte est ouverte à toutes les répressions, à toutes les provocations. Des exemples : quelques vendeurs de journaux sur un marché, c'est un rassemblement. Il est illicite si la vente est interdite sur le marché. La police intervient et brutalise l'un des vendeurs qui pare les coups. Violences. Tous les vendeurs ont commis le délit de l'article 314 mais aussi les responsables de leur organisation dont ils vendaient le journal. Autre exemple : souvenons-nous de la manifestation du 15 novembre. Interdite. On arrête les gens sous prétexte qu'il font partie du rassemblement. Quelques manifestants sont rossés par les agents. Bien sûr il s'agit là de violences à agent. Tous ont commis le délit de l'article 314 et les organisations qui représentaient toutes les forces de l'opposition auraient été passibles de la correctionnelle en vertu de l'article 314.

Ce qui est créé, c'est le délit de participation à un rassemblement jugé illicite. En fait c'est la sanction pénale ajoutée à l'interdiction des manifestations : c'est la répression possible de toute action commise par un groupe. En créant un délit collectif, le gouvernement ne veut plus voir en face de lui ou des parties que des individus qui ont le droit de mettre un bulletin dans l'urne de temps en temps ou de négocier un contrat de progrès. Plus de rassemblements, plus de mouvements collectifs. La bourgeoisie sait que c'est en s'unissant et en agissant collectivement que les forces ouvrières peuvent la faire reculer. Elle tente de le leur interdire. Cette loi, c'est l'interdiction des actions de masse et, simultanément, un moyen possible pour démanteler et ruiner les organisations ouvrières qui prendraient la tête de ces actions.

En modifiant l'article 184 du Code pénal, le gouvernement va se donner une arme supplémentaire. La violation de domicile par un

particulier devait jusqu'à ce jour être accompli par menaces ou violences. On y ajoute la « voie de fait » et la « contrainte » dont les définitions sont on ne peut plus vagues mais surtout on vise les occupations des lieux affectés à un service public. Cela vise bien sûr le mouvement étudiant au premier chef. Comment ne pas rappeler ce que fut l'occupation de la Sorbonne le 13 mai 1968 et le rôle détonateur que cette occupation eut dans l'explosion ouvrière qui devait suivre ? M. Pompidou a bonne mémoire. Mais par-delà cette interdiction faite au peuple d'occuper les biens de la nation comment ne pas voir que c'est l'occupation des bâtiments administratifs par les fonctionnaires en grève qui est visée. M. Pompidou se souvient aussi du rôle exemplaire qu'eut en Mai l'occupation de diverses usines avec détention du patron. Et il fait aménager les textes sur la détention arbitraire. Car un des paradoxes de ce texte, pour qui le regarde rapidement, c'est que, sur deux points, il diminue les sanctions initialement prévues. La détention arbitraire de moins de cinq jours sera passible de la correctionnelle seulement, comme les violences à agent qui auront eu pour résultat des blessures ou une effusion de sang. En fait, il s'agit de pouvoir frapper plus vite et plus fort. Actuellement, théoriquement ces faits étaient jugés par la Cour d'assise. C'était mettre en place une machinerie compliquée, c'était surtout risquer de voir les jurés, juges populaires malgré le caractère désuet et scandaleusement étriqué de leur recrutement, être particulièrement indulgents, voire acquitter des accusés dont la culpabilité leur paraissait douteuse ou dont ils se sentiraient solidaires. A vrai dire on préfère des juges professionnels, des flagrants délits expéditifs à une procédure plus soignée des droits de la défense et à des jurés qui n'ont rien à attendre du pouvoir.

Ce n'est pas la première fois que la bourgeoisie renie les principes sur lesquels elle a pourtant fondé son pouvoir : la légalité de la bourgeoisie c'est la légalité des frippons. Elle se modifie au gré des circonstances et n'a qu'un but : assurer son pouvoir et réprimer ceux qui le lui contestent. Par ces dispositions nouvelles dans lesquelles elle renie cyniquement les principes mêmes de la liberté individuelle contenus pourtant dans sa Déclaration des Droits de l'Homme, elle tente de prévenir les grandes luttes dont elle sent la menace. Prenant prétexte d'actes isolés dont elle sait parfaitement qu'ils ne constituent en rien une menace sérieuse, elle renforce son appareil défensif. Mais déjà face à elle, par cette loi, elle réunit ses adversaires et si elle rend le combat plus difficile, elle en montre mieux la nécessité. Aujourd'hui il faut lutter contre la loi scélérate par tous les moyens. Si demain, elle passe, la classe ouvrière continuera à lutter malgré elle. Et cette loi sera un jour balayée comme les autres. □



# Bilan et perspectives

Michel Rocard

C'est au mois d'avril 1960 qu'est né le Parti Socialiste Unifié. Cette naissance prit un bon mois : les 1<sup>er</sup> et 2 avril, les trois congrès distincts du Parti Socialiste Autonome, de l'Union de la Gauche Socialiste et de Tribune du Communisme approuvaient chacun pour son compte la charte et les statuts du Parti Unifié. Le 3 avril, une séance commune regroupait les trois congrès, et la naissance du Parti Socialiste Unifié était saluée dans les discours des trois responsables des organisations. Gilles Martinet pour l'U.G.S., Jean Poperen pour Tribune du Communisme, et Edouard Depreux du P.S.A., qui allait devenir le Secrétaire National du Parti Socialiste Unifié. Puis, dans le mois qui suivit, se regroupèrent petit à petit les sections unifiées et se mirent en place les fédérations.

Dix ans, c'est peu dans la vie d'un parti, en France tout au moins. Notre camarade Depreux dira, la semaine prochaine, dans ce journal, les souvenirs les plus marquants et les principaux enseignements qu'il a pour sa part tirés de cette période qu'il a vécue plus directement et plus intensément peut-être que n'importe quel autre militant du Parti.

Pour ma part, Secrétaire National actuel, mais simple militant de base pendant les premières années de la vie du Parti, ce qui me frappe le plus en évoquant ces dix années est l'importante progression politique du Parti.

Né d'un accident historique, car il est vrai qu'il n'y aurait pas eu de P.S.U. sans la guerre d'Algérie, et sans la naissance du gaullisme, c'est-à-dire sans la nécessité de combattre ces deux aspects de la politique française plus activement que ne le faisait la S.F.I.O., ou même le P.C., le P.S.U. rassemblait à l'origine une somme de minorités parfaitement hétérogènes. Des radicaux de gauche aux anciens trotskystes, en passant par les représentants du centre ou de la gauche de la social-démocratie, les anciens communistes et les militants venus de l'action catholique ouvrière ou de la J.E.C., l'ensemble était composite au point qu'on pouvait être pessimiste sur sa capacité de survivre.

Et cependant le parti a survécu ; mieux, une fois son équilibre trouvé, il s'est développé. Mais ce ne fut pas sans crises ni difficultés. La

lutte contre la guerre d'Algérie cimentait tout d'abord les différentes composantes du Parti, efficacement unies dans l'effort finalement victorieux pour donner une base de masse à la lutte contre cette guerre coloniale. Mais ensuite il fallut affirmer une ligne de combat socialiste pour la France, et chaque courant fut tenté de revenir aux thèmes et aux réflexions qui étaient les siens, avant la fusion. De ce fait le Parti vécut pratiquement deux ans sans véritable orientation, sans direction nationale correctement mandatée.

Il y a un quasi miracle de la survie du P.S.U. pendant cette période, malgré des conflits généralisés dans presque toutes ses fédérations importantes. Mais en matière politique il n'est point de miracle, et il y a des raisons à cette permanence.

La première est l'extraordinaire ténacité d'un petit nombre — cent ou deux cents à travers la France — de militants qui, quelles que soient les difficultés, entendaient construire cette force socialiste qui manquait à notre pays.

La seconde cause est plus directement politique : dès son origine, le P.S.U. a su porter sur la nature du gaullisme et les contradictions dont il était traversé un jugement politique que la suite a montré juste. L'analyse qui n'en faisait pas un accident historique lié exclusivement à un homme, mais une tentative de réponse autoritaire de la bourgeoisie française aux contradictions croissantes que suscitait le processus de modernisation en marche dans le pays, nous permit, dès l'origine, de reconnaître comme prioritaires les affrontements sociaux et le développement de la lutte des classes. Cette ligne a permis la survie du P.S.U., son homogénéisation croissante, son insertion dans les luttes sociales, et finalement sa mutation à la suite des transformations intervenues en France depuis mai 1968.

Le développement de notre parti démontre finalement qu'il existe en France un besoin historique, une fonction non remplie par le P.C. ou la S.F.I.O. : celle d'un parti révolutionnaire ouvert et non dogmatique. Le fait que nous ayons, tant bien que mal, tenté d'assumer cette fonction en mai 1968 a permis de commencer

vraiment l'insertion du parti dans la classe ouvrière. Aujourd'hui, parce qu'il s'est donné les structures nécessaires, les groupes d'entreprise, le P.S.U. a considérablement augmenté son influence dans ce secteur, et approximativement doublé le pourcentage de ses militants ouvriers comme de l'ensemble de ses militants travaillant dans l'industrie. Sa pénétration dans les milieux agricoles commence à se faire significative.

Cette transformation de notre base sociale explique la progression de notre engagement et de notre pesée dans la vie politique française. Elle doit continuer pour permettre au P.S.U. et au courant socialiste tout entier d'assurer toutes leurs responsabilités historiques, c'est-à-dire de se préparer efficacement à la prise du pouvoir.

Le bilan est encore bien imparfait. Le P.S.U. reste marqué par certaines de ses erreurs passées.

Mais tel qu'il est, il est le plus important des fondements possibles du grand parti révolutionnaire nécessaire aujourd'hui. Si le travail de dix ans appelle réflexion, critique et débat, il reste que ce travail a fait du P.S.U. l'interlocuteur du P.C.F. en même temps que le partenaire des groupes révolutionnaires. Il reste que le P.S.U. est aujourd'hui capable d'enlever sa base populaire à la stratégie centriste du parti socialiste, et qu'il est capable surtout de faire avancer ses propres mots d'ordre dans un nombre croissant de luttes sociales.

L'outil a pris forme. Mais le temps du repos n'est pas venu. Le P.S.U. va affronter cette situation sans laquelle il n'est pas de parti révolutionnaire efficacement marqué par les réalités de la lutte : la répression.

Il dépend de sa direction comme de chacun des militants du Parti que devant cette situation nouvelle notre cohésion et notre capacité d'offensive ne soient pas mises en cause mais au contraire développées, de manière à nous rendre capables d'accomplir la tâche que le Parti s'est fixée : la transformation socialiste de la France. □



# L'harmonie des ménages

Michèle Descolonges

L'Assemblée Nationale vient de voter à la quasi-unanimité un projet de loi qui institue l'autorité parentale.

A part quelques esprits chagrins qui craignent la dissolution de la famille et du mariage, qui pourra s'affliger de voir la responsabilité familiale partagée presque équitablement entre les époux ?

Il est vraisemblable que les organisations féminines et les journaux féminins vont saluer ce nouveau pas vers la libération de la femme. Ne soyons pas méprisants : il est vrai que l'indépendance légale des femmes vis-à-vis de leur époux a très légèrement progressé. Mais sommes-nous encore dans un temps où l'« ennemi prioritaire » est l'époux ?

La seconde « acquisition » de ce projet de loi a trait à la protection de l'enfant et de ses biens. Pour cela la question est la même : les parents sont-ils l'« ennemi prioritaire » ?

Ce projet de loi consolide un état de fait, n'y voyons rien de progressiste. Le titre IX du Code Civil sera intitulé : « De l'autorité parentale » et non plus : « De la puissance paternelle » ; mais l'article 371-3 qui prévoit que l'enfant (c'est-à-dire le mineur non émancipé) ne pourra pas quitter la maison familiale sans permission des père et mère, a été assorti de cette phrase : « Si ce n'est pour engagement volontaire aux conditions fixées par les lois sur le recrutement des armées. »

Si l'on veut continuer à discuter du contenu de ce projet, on pourrait se faire l'écho des députés communistes qui le jugent trop restrictif. Ce que les députés communistes n'ont pas contesté, ce que les membres du P.C.F. en général, ne contestent jamais, c'est le rôle que joue la cellule familiale dans notre société capitaliste développée. Bien sûr ce projet de loi était à adopter, mais il ne faudrait

pas croire à la bonne volonté de l'Etat capitaliste.

Ce projet de loi lui sert. La cellule familiale patriarcale ne correspond plus au niveau du développement des forces productives. Un élargissement — certains disent une « dissolution », avec toute la réprobation morale que cela comporte — était et est encore nécessaire. Les femmes jouent maintenant un rôle économique, en tant que telles, les jeunes aussi. Et la famille est une association d'individualités économiques.

Ce rôle joué dans le circuit de production-consommation nécessite une existence juridique minimum. C'est celle-ci que l'Assemblée Nationale vient de consolider.

Désormais le rôle de direction de l'individu économique est joué par l'Etat : tout litige est tranché par des chambres spécialement créées à cet effet.

Pour mieux assurer sa direction l'Etat a besoin d'une structure qui engendre le moins de conflits possible, d'où la libéralisation de la famille. Les membres de la famille n'ont pas les moyens économiques d'être autonomes pour la consommation de certains biens, tels que machine à laver, réfrigérateur, voiture, télévision, etc., la structure familiale est donc le meilleur catalyseur.

Evidemment, le combat mené pour le maintien de la structure familiale, gardienne de la morale et des bonnes mœurs, me paraît d'arrière-garde. La libéralisation de la famille me semble nécessaire au développement du capitalisme. Reste à savoir si l'Etat au service du capitalisme saura contrôler cette libéralisation, afin qu'elle concoure à l'objectif central : s'assurer la mainmise sur les travailleurs pour tirer profit non seulement de leur travail, mais de leur comportement social. □

# Une responsabilité difficile

Gérard Féran

Le mouvement des prêtres contestataires d'« Echanges et Dialogues » continue d'agiter l'Eglise de France. Pourtant les questions posées par les participants à la troisième assemblée nationale du mouvement, tenue à Dijon, semblent devoir marquer un tournant important pour ce groupe. Tournant dans la façon dont des chrétiens qui remettent en question le système social actuel tentent de se définir tant par rapport à l'Eglise que par rapport à la lutte politique.

Sans pour autant abandonner l'objectif de « déclergification » qui avait été à l'origine de la contestation des prêtres, ceux-ci ont en effet marqué les limites de perspectives qui ne viseraient qu'à un réaménagement, fût-il radical, des structures de l'Eglise catholique.

Ainsi, le problème de l'analyse du système social et celui de l'insertion des chrétiens dans une lutte politique a été abordé dans les principales motions votées par l'assemblée : dans l'une d'elles, notamment, après avoir remis en cause « la propriété privée des moyens de production qui réserve le pouvoir aux capitalistes et en fait des exploités », « Echanges et Dialogues » appelle « tous ses membres à participer activement aux luttes qui ont pour objet le renversement de cet ordre injuste

et meurtrier et, pour être efficace, à le faire dans les organisations et les partis qui se proposent de tels projets. »

## Un « capitalisme spirituel »

Sans doute la clarté des dénonciations politiques du mouvement va-t-elle de pair avec des éléments d'analyse du capitalisme actuel pour le moins approximatifs. De même l'application à l'Eglise de schémas d'analyse politique hâtivement élaborés conduit à des expressions aussi étranges qu'inopératoires, telle celle qui accuse les clercs d'avoir créé un véritable « capitalisme spirituel ». Mais ces confusions ne font que traduire l'importance des difficultés rencontrées par des chrétiens jusque-là totalement étrangers à la lutte politique et à l'analyse rigoureuse qu'elle requiert. L'intérêt d'« Echanges et Dialogues » ne réside plus dorénavant dans son caractère vaguement scandaleux pour la masse des catholiques outrés de voir des prêtres mariés et « pervertis par le marxisme ».

## Deux questions fondamentales

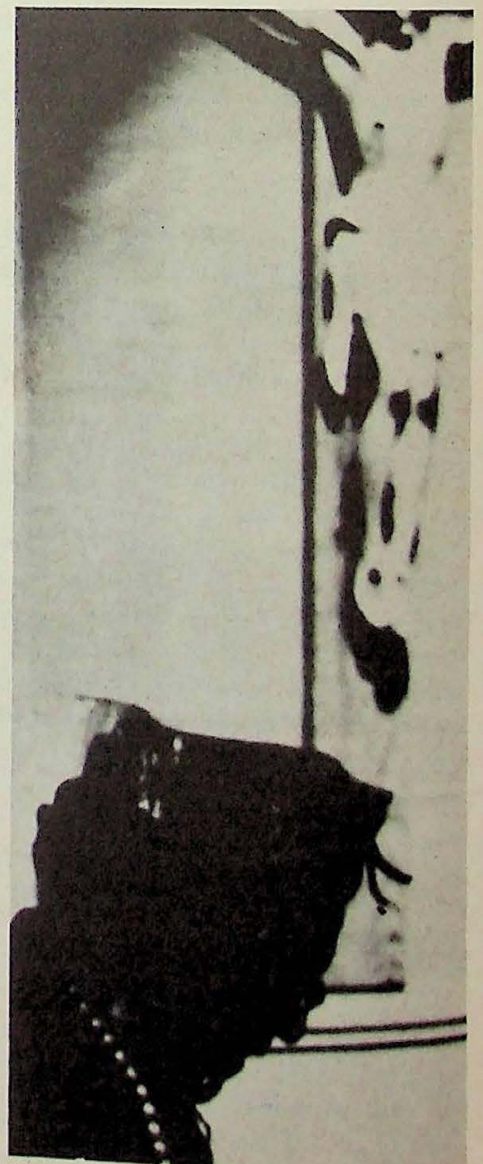
En refusant de se cantonner dans les problèmes internes du clergé ou de l'Eglise, le mouve-

ment pose aujourd'hui avec d'autres groupes chrétiens, deux questions fondamentales :

- Comment éviter la création de structures politiques chrétiennes qui, fussent-elles révolutionnaires, retomberaient dans les échecs du syndicalisme chrétien et de la démocratie chrétienne d'antan.

- Comment cependant exprimer collectivement une foi en refusant de la cantonner dans la sphère des « opinions individuelles », ce qui à terme ne peut qu'aboutir à sa réduction à une « religion privée », sorte de résidu sentimental d'un christianisme devenu caduc.

On ne peut dire encore qu'« Echanges et Dialogues » ait apporté des réponses claires à toutes ces questions. Mais, en refusant de se cantonner au rôle de « prêtres contestataires dans l'Eglise » ses membres ont accepté de porter aujourd'hui une responsabilité beaucoup plus importante : celle d'avoir à se situer comme prêtres et comme chrétiens dans une lutte socialiste révolutionnaire... sans tomber dans le suivisme ni dans la récupération... □



A.F.P.



# luttones ouvrières

## De Fiat à Berliet

Abraham Béhar

Les journées des sections et groupes P.S.U. de l'automobile, des 18 et 19 avril, ont regroupé les délégués de Renault, Peugeot, Citroën, Berliet Chausson Caterpillar et des camarades du P.S.I.U.P., notamment des usines Fiat.

Les camarades présents proposent à l'ensemble des militants de l'automobile le texte ci-joint comme base de travail pour la conférence nationale des sections et groupes des 30 et 31 mai.

### Prédominante : la répression

L'industrie automobile est directement liée à la monopolisation

accélérée de cette production. Toutes les usines ont des programmes ambitieux d'expansion et de rentabilité accrues. Pour réaliser ces programmes et résister à la pression des géants américains et japonais, une condition est nécessaire : la paix sociale. Pour l'obtenir, deux tactiques sont utilisées. L'une est dominante : c'est la répression qui frappe les militants syndicaux et politiques : intimidation individuelle, chantage, chasse aux militants à Peugeot, Citroën, Berliet, pression considérable sur les mensuels, en particulier à Chausson, Renault, présence de flics en civil ou d'huissier à Renault-Cléon et Caterpillar, mutation disciplinaire chez Citroën, licenciements massifs des délégués

pour « entrave à la liberté de travail » à Fiat.

Les agents de répression restent la maîtrise, les agents de secteur (Citroën), les syndicats jaunes (surtout la C.F.T. indépendant à Simca et Citroën) et parfois la force publique.

Dans l'ensemble, la répression s'accroît et devient une véritable obsession pour certains militants politiques (par exemple ceux de la gauche prolétarienne à Renault-Cléon).

Mais il existe aussi des tentatives d'application de la tactique réformiste et d'intégration. Par exemple : feu le contrat de progrès de Berliet, les négociations interminables par problèmes à Peugeot ligotant les syndicats, (le patronat

jouant à fond de la division du mouvement syndical), les commissions atomisées à Chausson dont l'une, dite de suggestion, est franchement inscrite dans une perspective de collaboration de classes. Mais il s'agit d'un aspect secondaire de cette stratégie, et, s'il y a carotte, elle devient vite une carotte plombée pour matraquer le prolétariat.

Pour arriver à ses fins, le patronat de l'automobile utilise à fond les contradictions internes du mouvement ouvrier : exploitation de la division en catégorie, de la division syndicale, utilisation des travailleurs immigrés comme volant régulateur, et de plus en plus de travailleurs intérimaires.

En France, incontestablement, les deux stratégies gouvernementales : option protectionniste et répression, et option monopoliste et intégration, se retrouvent entremêlées au niveau patronal avec une prédilection pour le bâton.

En Italie, par contre, les deux appareils répressifs sont distincts, sans liens directs, dans leur action.

### Quelle riposte ?

C'est dans l'action de masse, et en ayant le souci constant de surmonter les contradictions secondaires dans notre camp, que doit se trouver la réponse.

— Par les formes de lutte : les grèves illimitées par secteur favorisant le lock-out partiel (comme à Peugeot, Renault, Chausson). Par usine, le lock-out global qui peut démobiliser les travailleurs en les éloignant du lieu de travail. Seules les luttes internes, dans l'entreprise, par exemple sous forme de **grèves articulées** (tournantes, de courte durée, mais organisées avec précision), à condition que leur soient adjointes les luttes externes (manifestations hors de l'entreprise, lutte sur la ville) peuvent empêcher l'application de la tactique patronale. Les exemples de Fiat et Berliet sont instructifs à cet égard.

— Par les objectifs : les luttes salariales peuvent être hautement significatives sur le plan politique si



D.R.



elles sont unifiantes et mobilisatrices. C'est en luttant pour une prime de vacances que les ouvriers de Berliet ont entraîné la disparition du contrat. Mais elles ne suffisent pas.

— Le contrôle ouvrier, en agissant sur l'organisation capitaliste du travail, est plus efficace à condition qu'il devienne un objectif (par exemple : refus définitif du chronométrage comme à Berliet et Caterpillar, diminution définitive des cadences, etc.), et pas seulement une forme de lutte. La prise de contrôle imposée unilatéralement par les travailleurs cessant après les concessions accordées par le patron sur intervention syndicale.

### La tenaille

— Par la généralisation et l'organisation de la démocratie prolétarienne : l'assemblée du personnel, par atelier ou par usine, à condition qu'on y débattre et qu'on y décide, représente l'objectif absolu à atteindre pour les militants politiques. C'est le moyen, non seulement de garantir l'adhésion au mouvement en cours, mais de supprimer de fait les syndicats jaunes (qui n'existent que sur le plan électoral), et d'assurer une prise de

conscience accélérée sur le plan politique.

Il reste à découvrir les formes organisées et permanentes de cette démocratie. Nous avons à réfléchir sur les différentes expériences (mouvement des délégués en Italie, conseil de base par atelier) et à la nature de masse de ces structures où plongent le syndicat et les militants politiques.

— Par la mise en pratique de la stratégie en tenaille : combiner les luttes internes et externes, supportant le développement des luttes de masse sur le cadre de vie : en Italie sur les loyers, les impôts, la santé ; en France le logement, les transports. Combiner les luttes internes attaquant l'organisation capitaliste du travail et les luttes externes attaquant le cadre de vie suppose une liaison étroite de deux fronts, les luttes partant de l'entreprise vers la ville, pour revenir dans l'entreprise.

C'est sur ces quatre points que les camarades réunis à Lyon proposent le débat politique.

En tout cas et sur l'analyse et sur la stratégie, un accord international est d'ores et déjà possible entre militants révolutionnaires de l'automobile. □

dans d'autres collèges les salaires réels sont de 6 à 8 % au-dessus des minis. Les organisations syndicales demandent la parité des salaires réels pour toutes les catégories.

Harmonisation des différents statuts du personnel.

La convention collective et les accords Ciba apportent des avantages qui sont tous différents selon les catégories de salariés. Ces avantages concernent les maladies, les accidents, le départ à la retraite, les indemnités de départ, les congés supplémentaires, etc. Les travailleurs demandent que ces avantages soient les mêmes pour tous.

Il ressort très nettement de tout cela qu'il existe une ségrégation à tous les niveaux entre les différentes catégories de salariés.

Dans une société qui évolue et qui progresse, il est évident que cette ségrégation doit disparaître un jour ou l'autre.

En demandant que ces inégalités disparaissent par étapes, les syndicats estiment qu'ils font preuve de réalisme. La direction, qui a financièrement les moyens de satisfaire ces revendications, oppose un refus de principe.

### Où en est-on ?

Le personnel ouvrier a entamé l'action depuis le 15 mars. Malgré des mesures d'intimidation de la direction : envoi de lettres, constats d'huissier, tentatives de briser la grève, les salariés sont décidés à poursuivre leur mouvement afin d'obtenir satisfaction à leurs légitimes revendications.

Cette lutte rejoint le combat de nombreux salariés qui, un peu partout, agissent pour assurer à tous les mêmes garanties, les mêmes droits, les mêmes possibilités. □

## Conflit à Ciba Saint-Fons

De notre correspondant à Lyon

La CIBA est une société suisse à échelle mondiale qui fabrique des produits chimiques et pharmaceutiques ainsi que des colorants. La CIBA possède une usine à Saint-Fons (Rhône) occupant 820 salariés. Depuis plusieurs semaines un conflit extrêmement important se poursuit dans cette entreprise à l'instigation des sections syndicales C.G.T. et C.F.D.T. Ces deux syndicats expliquent ici le sens et la portée de leur lutte, dont on peut dire qu'elle rejoint par les revendications qu'elle porte et la façon dont elle est menée, toutes celles actuellement en cours dans les entreprises.

T.S.

### Pourquoi ?

Depuis mai-juin 1968, l'usine CIBA à Saint-Fons a travaillé dans les meilleures conditions : augmentation importante du chiffre d'affaires, de la production et de la productivité grâce à l'effort de tout le personnel.

Pendant la même période, plusieurs revendications des plus justifiées ont été adressées à la direction par les différentes catégories du personnel : ouvriers, mensuels, maîtrise et cadres. La direction a cru bon de ne répondre à aucune de ces revendications en faisant trainer en longueur toutes les discussions.

### Quelles sont ces revendications ?

Etablissement d'une échelle de coefficients assurant une réelle hiérarchie

à tous les niveaux, supprimant les barrières qui renforcent une ségrégation entre les différentes catégories de salariés et permettant à tous une progression professionnelle.

Application d'une courbe harmonieuse des minima garantis assurant une progression régulière entre les différents coefficients et faisant disparaître les injustices. Exemple : le passage du mini ouvrier spécialisé (coeff. 125) au mini ouvrier qualifié (coeff. 135) représente seulement une différence de 0,13 F de l'heure soit 22,50 F mensuel, alors que le passage du coeff. 220 mini au coeff. 250 mini représente une différence mensuelle de 143 F.

Harmonisation des salaires réels. Les salaires réels comparés aux salaires minima garantis font ressortir eux aussi des inégalités qui ne peuvent se justifier. Exemple : les salaires réels des ouvriers sont de 0,8 % au-dessus des salaires minis garantis, alors que

## Échec à Berliet

Jacques Ferlus

Il se passe des choses importantes chez Berliet. Depuis plusieurs semaines les travailleurs débrayent une ou deux heures par jour pour faire aboutir deux revendications : une prime de vacances de 500 F, une prime de fin d'année de 500 F également. Ces débrayages ont pour effet de désorganiser sérieusement la production et conduisent peu à peu à une certaine paralysie des usines. Pour essayer d'en sortir, la direction qui refuse d'accepter les revendications ouvrières, fait d'autres propositions. Elle suggère que l'augmentation de 3 % prévue au premier mai ne soit plus que de 2 %, le 1 % restant serait mis de côté et distribué cumulé au moment du départ en vacances... C'est tout simple : Si les ouvriers ne savent pas faire d'économies, le patron s'en charge. La direction propose aussi une majoration de la prime d'activité.

Pour cela on prendrait l'argent normalement prévu pour mettre en place un système de capital-décès décidé voici plusieurs mois. Astucieux et économique.

Hélas pour le patronat, les ouvriers ne veulent pas autre chose que la satisfaction de leurs deux revendications.

De toute manière, l'essentiel de cette lutte des travailleurs de Berliet est ailleurs, au niveau de la politique sociale du patronat et du pouvoir.

On se souvient qu'en janvier dernier un contrat de progrès a été signé chez Berliet dans l'euphorie générale. Georges Séguy ne manqua pas à l'époque, de le citer en exemple, le patronat également. Pourtant dès le début, un certain nombre de travailleurs y avaient flairé le piège et ont depuis mené plusieurs actions dénonciatrices dans l'entreprise. Tant et si bien que les organisations syndicales ont été obligées de changer de tactique.

La direction de Berliet qui ne s'attendait pas à pareil coup vient de dénoncer ce fameux accord de janvier. Et en expliquant les motifs de sa décision, elle prend l'initiative de révéler aux travailleurs la nocivité de ces contrats de progrès. Qu'on en juge : « Les organisations syndicales n'ont pas respecté la règle du jeu. Si nous

avons accepté un tel accord c'était pour éviter les grèves qui désorganisent la production ».

De son côté, la chambre syndicale patronale de la métallurgie du Rhône renchérit en constatant l'échec de la politique de Berliet : « Ce qui paraissait nouveau et favorable dans cet accord Berliet, c'est la forme de programme annuel acceptée par tous les syndicats, et dont la contrepartie évidente devait être la paix sociale dans cette entreprise... »

Ces deux déclarations sont des coups en traitre portés à la politique sociale de l'ami Chaban. Le patronat reconnaît que son but est bien de baillonner les travailleurs, que la politique contractuelle est faite pour ça. Et ces messieurs jouent malgré tout les offusqués quand les travailleurs découvrent la supercherie et la combattent.

Pour sa part, le gouvernement fait toujours mine de croire à cette politique. Vendredi dernier à l'Assemblée nationale, Joseph Fontanet, interrogé sur le conflit de Berliet par le député-maire communiste de Vénissieux répondait que : « La vie contractuelle connaîtra un développement d'autant plus fécond qu'elle se traduira par des accords formulés avec le maximum de précisions ». N'en déplaise au ministre, les revendications ouvrières sont toujours claires et précises, les réponses du patronat beaucoup moins. C'est ce qui explique que parfois les premiers se laissent surprendre par les seconds mais se réveillent toujours à temps.

Aux dernières nouvelles, les débrayages continuent chez Berliet. Et comme l'accord n'existe plus, le combat est plus clair. □

## TRIBUNE SOCIALISTE

### Abonnements

6 mois ..... 22 F  
1 an ..... 43 F

Soutien à partir de 80 F

54, boulevard Garibaldi - Paris (15<sup>e</sup>)  
C.C.P. Paris 58.26.65





## Une grève comme les autres

Michel Camouis

Durant près de trois semaines (du 29 mars au 17 avril), une grève des personnels ouvriers et de surveillance a eu lieu dans les musées nationaux. Malgré le préavis légal déposé par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., le gouvernement choisissait délibérément l'épreuve de force en faisant intervenir au premier jour de la grève la police et l'armée pour assurer l'ouverture au public des plus importants musées nationaux parisiens (Louvre, Art moderne).

Cette décision gouvernementale constituant un grave précédent pour l'ensemble de la Fonction publique, de vives protestations s'élevaient non seulement de la part des personnels en grève, mais encore des syndicats C.F.D.T. et autonome du personnel scientifique et de la Fédération générale des fonctionnaires C.G.T., dont le secrétaire envoyait mardi 31 mars une lettre ouverte au Premier ministre.

Malgré ces interventions, gardes républicains et soldats du contingent continuaient à remplacer, tant bien que mal, les gardiens en grève et c'est pourquoi, le 3 avril, le Syndicat général des affaires culturelles C.F.D.T. et les syndicats des conservateurs déposaient à leur tour un préavis de grève. Aussi, le lundi 6, le gouvernement renonçait-il à employer l'armée bien que la grève continuât, le dialogue entre personnel en grève et ministère des Affaires culturelles n'aboutissant toujours pas. Les personnels gardiens et ouvriers demandaient une revalorisation des traitements et salaires (actuellement 700 à 750 F nets en moyenne par mois, indemnité de résidence comprise), de meilleu-

res conditions de travail, une revalorisation de la prime dominicale (10 F depuis de nombreuses années), l'annulation de la mesure d'abattement de plus de 50 % sur les heures supplémentaires trimestrielles du personnel ouvrier par rapport à 1969. Le jeudi 9 avril, 500 grévistes (administratifs, gardiens, scientifiques) allaient en délégation au ministère des Affaires culturelles, puis au ministère des Finances pour demander l'ouverture de négociations sérieuses, les propositions transmises la veille au personnel ne pouvant être que rejetées (augmentation de 3,80 F de la prime du dimanche).

Ce n'est que le 17 avril que l'on put considérer comme définitif le protocole d'accord de Matignon qui assurait le doublement de la prime du dimanche, une surprime d'été et prévoyait pour les ouvriers professionnels des indemnités compensatrices en remplacement des heures supplémentaires supprimées. On ne peut que s'étonner de la lenteur avec laquelle le gouvernement a répondu aux légitimes demandes du personnel : cela prouve évidemment sa volonté de laisser pourrir la grève, une fois le mauvais coup de l'armée dénoncé. Bien entendu le paiement des jours de grève n'a pas été accordé et c'est pourquoi un fonds de solidarité a été ouvert auquel le P.S.U. a déjà participé.

Cette crise aura rappelé l'insuffisance des moyens mis à la disposition du ministère des Affaires culturelles (dont le budget représente 0,36 % du budget national). Cette insuffisance ne peut se traduire que par une lente détérioration de son fonctionnement, les manifestations de prestige primant les réformes de fond. □

## Le contrat de progrès de Caterpillar est mal parti

A. Behar

Dans des conditions incroyables : secret absolu sur les négociations avec les syndicats, votes à bulletin secret sans information réelle, le contrat de progrès de Caterpillar a été signé par tous les syndicats sauf la C.F.D.T.

Il comprend de graves clauses anti-grèves (procédure de réclamation... individuelle ! pour les revendications, procédure de « concertation préalable » pour les « difficultés à caractère collectif » entraînant un préavis automatique pour les grèves).

Mais toute cette mascarade n'a pas empêché la grève des trois lignes de productions (pour les lignes 5322, des barbotins et des couronnes) pour chasser les « contrôleurs à cravates », flics de la direction, et pour le maintien de leur contrôle collectif sur les pièces effectuées, sur les bonis, et pour empêcher les cadences d'augmenter.

Surtout, les travailleurs qui ont mené leur mouvement sur le tas, avec assemblée quotidienne, ont réussi à faire une surprise aux dirigeants syn-

dicaux, artisans de la négociation sur le contrat en organisant une assemblée du personnel pour leur demander de rendre compte de leurs mandats.

D'ailleurs, la signature du contrat, et la venue d'huissier constatant la grève sur le tas n'ont pas brisé la combativité.

Il reste cependant un point noir : le peu de liaison entre les deux usines de Grenoble et d'Eschirolles.

C'est dans cette deuxième usine, faute d'information, que se trouve probablement une grande partie des neuf cent soixante et un votants favorables au contrat.

Il reste que trois cent quatre-vingt-onze travailleurs ont refusé le contrat et la collaboration de classes, malgré les avantages certains (comparables à ceux de Berliet) qui y sont contenus.

C'est sur cette base que le groupe P.S.U. de Caterpillar, avec les ouvriers les plus déterminés à lutter, va continuer son action. □

### VIENT DE PARAÎTRE



LES PAYSANS  
DANS LA LUTTE DES CLASSES  
par Bernard Lambert

L'irruption du capitalisme industriel dans le monde clos de l'agriculture française bouleverse les structures mentales et les institutions (propriété familiale, religion, école) sur lesquelles reposait l'unité du monde rural. Désormais, à côté des petits paysans pauvres, on voit apparaître des exploitations modernes où le chef d'entreprise devient sur sa propriété le salarié des grandes firmes industrielles de produits alimentaires. La lutte des classes s'installe à la campagne. La "révolution silencieuse" est en train de devenir bruyante. Les paysans de l'ouest l'ont montré. Leur leader, Bernard Lambert, explique pourquoi.

Préface de Michel Rocard  
Collection de poche "Politique" dirigée par  
Jacques Julliard - numéro 37 - volume simple : 5 F

### Bon de commande

à envoyer à TRIBUNE SOCIALISTE, 54, bd Garibaldi, Paris (15<sup>e</sup>) - C.C.P. Paris 58 26 65.  
Veuillez expédier, franco de port, à l'adresse ci-dessous :

..... ex. du livre

Ci-joint un chèque de .....

M .....

Adresse .....



## L'urbanisme et la montagne

Jacques Galus

La récente catastrophe du Plateau d'Assy, qui fait suite à celle de Val-d'Isère, repose avec acuité le problème de la construction dans les zones de montagne.

L'avalanche de Val-d'Isère remet en cause les modalités et la conception des stations de sports d'hiver récentes.

C'est le principe des stations conçues comme de vastes ensembles immobiliers qui est à revoir.

Il faut que la montagne cesse d'être le terrain de la spéculation et de la construction effrénée.

Or, quinze jours après l'avalanche de Val-d'Isère, un comité interministériel sur le tourisme indiquait qu'un « plan neige » allait être lancé. Il propose de doubler la cadence de constructions et de favoriser systématiquement les grandes stations. Au cours des VI<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> Plans, la neige sera prioritaire dans l'équipement touristique.

### La spéculation

Toutes les grandes stations — Flaine, Tignes, Megève, Les Arcs, Courchevel; La Plagne sont aux mains de groupes financiers qui n'hésitent pas à parler d'« or blanc ».

La Caisse des Dépôts, pour faire croire à un tourisme social, a transformé St-Martin-de-Belleville en Sarcelles sur Neige, et pour maintenir des prix bas, elle a fait financer les remontées mécaniques par le département. C'est un échec total.

Partout les financiers sont devenus les seuls maîtres pour tout ce qui concerne l'aménagement.

La SEFCO de M. Schnebelen à Super-Tignes, la banque Rothschild à Vars, La Daille, La Plagne, Chamrousse, Messieurs Boissonas, sur leur fortune personnelle, à Flaine, la COFININDUS belge à Avoriaz, le Crédit Lyonnais à La Plagne, se plaignent de ne réaliser que 9 à 10 % de rendement pour les capitaux investis. Ils oublient de dire qu'au-delà de la période de rodage, la rentabilité sera bien plus forte. En particulier lorsque la station aura atteint la pleine capacité (25.000 lits à St-Martin-de-Belleville, 25.000 à Super-Tignes, 35.000 à Val-Thorens).

Les stations sont prévues très grandes pour pouvoir accueillir les touristes étrangers, américains en particulier, et leur offrir les services suffisants qui coûtent cher. Pour cela, 12.000 lits seraient le seuil de rentabilité capitaliste. Mais il faut aussi éviter l'anarchie et construire l'ensemble des équipements. Le promoteur doit donc avoir la maîtrise totale des terrains « en acquérant les terrains nus avant leur équipement pour s'approprier en totalité la plus-value qu'ils procureraient à la revente » (M. Fontanet, Le Monde, 13-2-68). Les propriétaires ne tirent qu'un prix faible de leur terrain, insuffisant pour envisager de s'installer ailleurs. Ils sont contraints de s'employer sur place dans des emplois subalternes, saisonniers et mal payés.

Possédant la maîtrise totale du sol, le promoteur fait ce qu'il veut, pourvu qu'il attire les touristes. Peu importe qu'il ne construise que du grand luxe.

Peu importe que la route soit régulièrement coupée, on viendra par avion, peu importent les risques d'avalanche, on se protégera plus tard. L'essentiel est de vendre vite et cher (2000 F le mètre carré en moyenne).

Les plans d'urbanisme, quand ils existent sont établis au profit de certains groupes. A Val-d'Isère, la Banque de Paris et des Pays-Bas est la seule à construire à La Daille... dans un couloir d'avalanches; et un des administrateurs de la société promoteur de l'ensemble du Thovex est le président de la commission municipale d'urbanisme.

### Le profit n'a pas de limites

Les promoteurs doivent vendre toujours plus; pour cela, ils ont découvert le ski d'été. Mais pour le pratiquer, il faut des glaciers permanents.

Dans la Vanoise, il existait un terrain favorable, le Val-Thorens. Mais le Val se trouve dans le parc national, donc théoriquement impossible à exploiter. Cela n'arrêta pas M. Schnebelen et la SEFCO.

Il se trouvait que la société d'économie mixte, animée par M. Fontanet, ministre du travail, chargée d'aménager

les Ménuires « pour le tourisme social » rencontrait de grosses difficultés de financement. M. Schnebelen la renflouera en lui rachetant, à bas prix, les terrains encore disponibles. En échange il avait la promesse de M. Fontanet de lui obtenir Val-Thorens (cf. Le Figaro 29-6-69).

Ainsi les travaux des Ménuires complétant ceux de St-Martin-de-Belleville, ont pu être accélérés. Inutile de dire que les logements construits ne s'adressent pas à la clientèle initiale!



Collombert

Sûr de son affaire, et avant même d'être autorisé à utiliser le parc national, M. Schnebelen a commencé la publicité pour Val-Thorens. Comment en serait-il autrement puisqu'il a obtenu de MM. Dumas et Fontanet la promesse que le glacier n'appartiendrait bientôt plus au parc...

Et cela n'est pas fini puisque la ville de Modane veut obtenir en compensation de Val-Thorens sur son territoire,

mais non accessible, l'aménagement, toujours dans le parc, du glacier de Polset. Où va-t-on s'arrêter ?

### Les résultats d'une telle politique sont clairs

L'urbanisme en montagne est un urbanisme de classe. Son but est double, flatter les classes exploiteuses en créant un style de vie et d'habitat hors du commun, réaliser de gros profits.

La terre est abandonnée, l'équilibre naturel détruit, ce qui présente des risques énormes d'avalanches pour les pratiquants.

Les municipalités, les départements, les pouvoirs publics sont responsables de cet état de fait.

Pourquoi les promoteurs ne doivent-ils pas prendre en charge les équipements ? Pourquoi ces travaux, lorsqu'ils sont prévus, ne sont-ils pas réalisés ? Si les communes n'ont pas les moyens financiers de réaliser ces travaux, pourquoi laissent-elles occuper des bâtiments dans des zones dangereuses ?

L'administration départementale est trop contente de voir se créer des emplois — on parle de 15.000 dont 60 % de permanents pour Val-Thorens — cela lui évite des efforts pour l'industrialisation des régions montagneuses. Elle ne veut pas voir les conditions d'emplois et le décalage qui existe entre les salariés des stations et les touristes. Elle refuse de voir la situation des agriculteurs chassés de leurs terres ou mis dans l'impossibilité de les utiliser.

La politique du parc national aurait pu permettre de sauvegarder l'économie rurale montagnarde en offrant de nouvelles activités : Entretien du parc, faune, flore, voirie, accueil et guide pour les touristes, maintien de certaines cultures pour sauvegarder l'équilibre végétal, construction de commerces et d'hôtels.

Au lieu de cela, la montagne française est livrée aux bâtisseurs, aux spéculateurs et aux touristes fortunés, de préférence étrangers.

Les travailleurs peuvent-ils se sentir concernés par une telle politique ? □



# Le monde à l'envers

Christian Leucate

A part quelques patrons de choc et les nombreuses relations d'affaires de M. Chalandon, les Français n'ont guère lieu de se réjouir de ce que leur promet le VI<sup>e</sup> Plan.

Ce n'est pourtant pas la manifestation du 1<sup>er</sup> Mai qui inquiète le plus le gouvernement : si ces mécontents-là s'avisent un jour de devenir méchants, ils ne seront guère mieux traités que n'importe quel « casseur »...

Ce qui ennuie beaucoup plus le gouvernement c'est, par exemple, que les choses puissent se gâter avec cette bonne vieille « Confédération des cadres », qui semblait définitivement acquise au régime et qui manifeste ouvertement ses griefs.

Que s'est-il passé ? Simple-ment que le pouvoir, après des années d'atermoiements et de mesures sordides d'économie aux dépens des travailleurs, tente de reprendre à son compte une des plus vieilles revendications des syndicats en matière de sécurité sociale : il serait question de « déplaçonner » les cotisations de sécurité sociale (c'est-à-dire d'établir une proportionnalité avec les revenus salariaux, y compris pour les plus élevés), ou, dans un esprit voisin, de moduler les prestations familiales selon le niveau des revenus. Dans une certaine mesure,

il s'agit de répartir un peu plus équitablement recettes et dépenses de la Sécurité sociale qui, à l'heure actuelle, fonctionne comme un véritable système de **redistribution des revenus à l'envers**, aux dépens des travailleurs à bas salaires.

## Le poujadisme des cadres

Pour la C.G.C. un tel projet est pur scandale. Entendons-nous bien : on sait trop quelles préoccupations de « rentabilisation » inspirent soudain au régime d'aussi étranges sentiments de justice sociale — dont on s'empresse déjà dans les antichambres ministérielles de donner les interprétations les plus « apaisantes ». Mais que défend précisément la C.G.C. ? Le pouvoir d'achat des travailleurs ? La sécurité sociale dans son ensemble ? Le bien-être collectif ? Non, bien sûr, et elle ne s'était apparemment guère offusquée jusque-là de choix qui sacrifient ouvertement tout cela au type de croissance économique exigé par les monopoles pour les cinq ans à venir.

Non, la philosophie sociale de la C.G.C. est plus courte et plus brutale. C'est du M. Prud'homme : « Avec des réformes de ce genre,

on va encore diminuer la hiérarchie des revenus réels — c'est un peu comme cet abominable impôt sur le revenu. Et si on diminue la hiérarchie des revenus — qui est en France la plus forte de tous les pays capitalistes avancés —, que deviendront ces pauvres « cadres » si méritants (de si longues études...), si respectables et surtout si raisonnables ? Non décidément, ce serait le monde à l'envers ! »

Notre peu de sollicitude à l'égard de ces nouvelles « victimes des monopoles » nous vaudra peut-être d'être taxés d'ouvriérisme ou de collusion avec la technocratie gaulliste. Alors, allons un peu plus au fond des choses.

## Mais qu'est-ce qu'un cadre ?

Notre société aggrave sans cesse la contradiction entre la socialisation des forces productives — qui implique des fonctions chaque jour plus complexes de coordination **technique** du travail social — et des rapports de production toujours caractérisés par la concentration privée des moyens de production et du pouvoir économique. De ce fait, la fonction du cadre dans l'entreprise est fort ambi-

guë : sa fonction technique dans l'organisation de la production — nécessaire dans tout mode de production — se confond le plus souvent avec des fonctions d'autorité sociale directement liées à la division de la société en classes et à la domination du capital sur les travailleurs. Alors qu'est-ce qu'un cadre ? Un travailleur intellectuel, dont le produit — connaissance scientifique ou technologie — est aliéné, approprié, aux fins de valorisation du capital ? Un simple serviteur de celui-ci, salarié parasite, assurant des fonctions disciplinaires contre quelques miettes de plus-value partagées avec la bourgeoisie rentière ? Généralement, l'un et l'autre, en doses très inégales selon la place dans la hiérarchie, la nature des compétences, etc. Situation de classe nécessairement contradictoire mais qui, jointe à une relative disponibilité idéologique, n'exclut pas, « a priori », le ralliement au combat mené sous la conduite de la classe ouvrière.

Ce dont la C.G.C. s'est faite le chien de garde, c'est précisément ce qu'il faut combattre pour réaliser une telle convergence : la séparation du travail intellectuel et du travail immédiat, l'écart des salaires, la structure hiérarchique de l'entreprise... Sa petite fronde corporatiste ne nous concerne pas. □

# L'impérialisme sur la lune

Anne-Marie Lefranc

Ils sont rentrés sains et saufs. Le plus grand suspense de la conquête spatiale est terminé. Vendredi soir à 19 h 7 (heure française), devant leur écran de télévision, des millions d'hommes se sont réjouis à travers le monde.

S'ils ont tous suivi l'épopée avec tant de passion, c'est qu'en dépit de la nationalité des trois naufragés de l'espace, chacun avait confusément le sentiment que cette aventure était celle de l'espèce humaine tout entière.

Seuls quelques esprits chagrins faisaient remarquer que l'on ne fait pas tant d'histoires pour les centaines de cadavres vietnamiens qui pourrissent au fil de l'eau, pour les Grecs déportés et torturés, pour les Noirs américains opprimés, pour les morts du Moyen-Orient, pour les Brésiliens tortu-

rés, et moins encore pour les travailleurs immigrés asphyxiés dans leur bidonville, ou pour l'ouvrier licencié pour avoir trop bien mené la bataille syndicale.

Cela est vrai. Mais à leur manière, et même s'ils l'ont choisi, Lovell, Haise et Swigert ont bien failli, eux aussi, périr victimes de l'impérialisme américain. Victimes du pari fait par le président Kennedy : les Américains seront les premiers sur la Lune. Ce pari, les Américains l'ont gagné en prenant un risque énorme : ils ont choisi d'envoyer des hommes sur la Lune avant d'avoir mis au point les moyens de sauvetage — station orbitale ou navette spatiale. Si l'accident d'Apollo XIII était survenu après l'excursion sur la Lune, donc après l'abandon du L.M. (mo-

dèle lunaire) qui seul a continué à fonctionner, les trois hommes auraient irrémédiablement péri asphyxiés.

Non contents d'avoir pris ce risque, les Américains l'ont aggravé. Il est à peu près certain maintenant que l'accident d'Apollo XIII n'est pas dû à la malchance, à la rencontre imprévisible avec une météorite, mais à une défaillance du matériel. Parce que, en dépit des restrictions de crédits imposées, pour l'essentiel, par la poursuite de la guerre du Vietnam, la NASA a voulu poursuivre son programme. A moindres frais. Le matériel d'Apollo XI, le premier vol sur la Lune, avait été minutieusement testé aux rayons X. Celui d'Apollo XIII n'a subi que des contrôles au rabais. Avant même l'accident,

le vol avait été marqué par deux incidents : le 2<sup>e</sup> étage de la fusée avait brûlé trop longtemps, épuisant le surcroît de carburant prévu par mesure de sécurité ; puis, un court-circuit avait déclenché, sans raison, la sonnerie du signal d'alarme.

Et cependant les vols continueront comme prévu, déclarait le président Nixon, le jour même du retour des trois « naufragés ». Parce que la conquête de la Lune n'est pas une aventure de toute l'humanité, mais seulement l'enjeu d'une course au prestige et à la puissance. Dès lors ses succès, comme ses échecs, ne sont pas les nôtres. Et c'est sans doute ce qui expliquait qu'avant l'accident d'Apollo XIII les vols lunaires aient sombré dans l'indifférence. □



# Avant le congrès de la C.F.D.T.

Rémy Grillault

Le 6 mai prochain, dans la grande salle d'Issy-les-Moulineaux, quelques centaines de militants délégués par leurs syndicats et leurs unions locales vont se réunir pour débattre des orientations et des structures de la 2<sup>e</sup> centrale syndicale de France.

Rarement congrès aura été préparé avec autant de recul et autant de soins, et cependant, au moment d'engager l'étape décisive, les membres de la C.F.D.T. ont le sentiment d'être quelque peu pris de court. L'abondance et la longueur des textes soumis à la discussion, aussi bien que le nombre des contre-propositions qui, déjà, circulent, leur donnent parfois l'impression que la confédération a eu de la peine à cerner les problèmes.

## Stratégie commune ou autonomie ?

Ceci n'est que la conséquence de l'histoire récente. C'est dès 1967 que les premières réflexions préparatoires ont été échangées. A ce moment, les choses étaient relativement claires ; après décanations et en simplifiant un peu, on pouvait discerner deux grands courants de pensée concernant la stratégie générale de la C.F.D.T. Pour les partisans de la « stratégie commune », le syndicalisme devrait fixer ses propres objectifs en dégagant des priorités. Puis il aurait à confronter publiquement ses choix avec les partis politiques socialistes pour aboutir à un contre-plan ou à un contrat qui définisse les réformes à opérer et les objectifs à atteindre sur lesquels s'engagent les formations politiques pour leur accès au pouvoir et la première étape de leur gouvernement. Les syndicats faisant, eux, du contenu du contrat le cadre de leur action (quitte à le dénoncer si les partis au pouvoir ne respectent pas leurs engagements).

Pour les défenseurs de la stratégie autonome, en aucun cas le syndicalisme ne doit accepter de limiter son action dans le cadre d'un programme de gouvernement, même établi avec des amis politiques. C'est par le déploiement de son action que le syndicalisme pèse sur l'orientation des formations politiques.

## Après mai 68

C'est sur ces bases opposées que la préparation du congrès de 1970 paraissait s'engager. Mais depuis 1967, les événements ont obligé les uns et les autres à modifier leurs positions et à prendre en compte de nouvelles hypothèses. Car il y a eu mai 1968 qui a imposé l'image d'une société bourgeoise et capitaliste secouée

combativité ouvrière dans un climat de crise sociale généralisée et le déclin du projet politique esquissé par l'accord P.C.F.-F.G.D.S., donc du support d'une stratégie syndicale de contre-plan. Enfin, il y a eu la contre-offensive de la « nouvelle société ».

Dès lors, le débat à la C.F.D.T. va moins porter sur le problème des rapports avec « la gauche » que sur le rôle du syndicalisme et



par l'action révolutionnaire et niée au nom d'une autre idée de la société ; mai 1968 a aussi révélé la vigueur de la revendication pour l'autogestion et pour la prise du pouvoir par l'action des masses elles-mêmes, plus encore que par la stratégie des états-majors politiques. Puis après le reflux, il y a eu à la fois le maintien d'une forte

sur les formes du renversement de la société capitaliste.

A partir de là, le groupe de travail créé par le Conseil confédéral travaillait sur quatre pistes : l'entreprise, l'environnement de l'entreprise c'est-à-dire le « cadre de vie », l'économie française et européenne, le tiers monde.

## Pléthore de textes...

Un pré-rapport, première synthèse des travaux des quatre équipes, était adressé au cours de l'été 1969 à tous les syndicats. Ceux-ci réagissaient sous des formes multiples. En octobre 1969, le Comité national reprenait l'ensemble des travaux et le rapporteur général, André Jeanson, président de la Confédération, après une tournée de confrontations régionales, soumettait au 130<sup>e</sup> Comité national un ensemble de textes comportant un rapport général : Perspective et stratégie, et quatre rapports annexes :

— pour une démocratisation de l'entreprise dans une perspective d'autogestion,

— planification démocratique et autogestion,

— solidarité humaine dans une société en développement,

— économie et solidarité pour le développement du tiers monde, et enfin deux textes plus « ramassés » : un projet de « document d'orientation » et un projet de « résolution sur l'action ». A tous ces textes s'ajoutent encore un projet de réforme des structures confédérales et des statuts présenté par Edmond Maire au nom du Conseil confédéral et une « charte financière » présentée par Raymond Cabaret ; sans oublier le « rapport d'activité » qui fait le point des actions et des luttes menées par le syndicalisme C.F.D.T.

Au cours du dernier Comité national, André Jeanson, présentant son rapport général, insista sur le fait que le Congrès pouvait difficilement discuter sur un texte aussi complet, donc aussi long, et sur 4 annexes, importantes elles aussi, et qu'il serait plus efficace de travailler sur le « document d'orientation ». Il rappela à cette occasion que la stratégie préconisée repose sur trois idées essentielles :

« Notre action ne peut être que globale par une mobilisation générale des forces populaires » ;

« La nécessaire prise de conscience collective des travailleurs » ;

« C'est par l'action et dès maintenant que cette prise de conscience pourra se faire. »

## ... et contre-textes

Face au texte Jeanson, deux textes ont été présentés au Comité national.



Le premier, défendu par Gilbert Declercq, au nom des pays de Loire, le deuxième établi et défendu par Krumnoy, au nom de trois fédérations (textiles, services, Livre).

Les débats entre les représentants des trois textes portent sur quelques points essentiels :

1) Dans son rapport le Président de la C.F.D.T., après avoir décrit la société actuelle comme une société inégalitaire et aliénante, ce qui justifie sa condamnation par la C.F.D.T., avait précisé que la société à opposer à celle-là doit être fondée sur trois « piliers » : l'autogestion, la propriété sociale des moyens de production et la planification démocratique. Et il affirme que la thèse essentielle consiste à poser que ces trois piliers sont indissociables et complémentaires : « Ce qui signifie que la construction de chacun doit être menée conjointement avec celle des autres, que l'une ne peut être réussie sans que soient réussies les autres. »

### Planification sans autogestion ?

En revanche G. Declercq, à la suite des pays de Loire, juge que « La planification démocratique préfigure une société autogérée. L'autogestion est l'achèvement du socialisme et de la démocratie dans la diffusion des responsabilités et des pouvoirs. Elle n'est pas la clé ni le moyen de le réaliser. Dans l'immédiat le contrôle ouvrier doit être assuré à tous les niveaux. »

Cette prééminence accordée à la planification démocratique n'étonnera pas de la part du rapporteur du texte de la C.F.D.T. de 1959 sur la « planification démocratique » ; mais elle paraît impliquer dans la phase de renversement de l'ordre actuel, une phase où la priorité est donnée au rôle du Plan, donc du pouvoir central (démocratique, bien sûr). L'autogestion venant ensuite lorsque le pouvoir socialiste est bien ancré ; on s'explique assez mal alors ce que peut être, dans l'immédiat,

« le rôle du contrôle ouvrier », et on se rapproche ainsi beaucoup plus des thèses du P.C.F. que de celles défendues par le rapport général de Jeanson. A la limite, mais peut-être est-ce forcer la pensée de Declercq, on devrait d'abord poser le problème des rapports avec les organisations politiques susceptibles de prendre en charge la planification démocratique.

### Pour ou contre la dictature du prolétariat

Après la critique de la société capitaliste et l'exposé du projet de société, le rapport Jeanson expose la stratégie de la C.F.D.T. et, à cette occasion, il « repousse la thèse du « développement systématique des antagonismes de « classe » en redoutant qu'ils n'aboutissent à une « lutte sans « mesure » qui, finalement, déboucherait sur « la dictature totalitaire du prolétariat, contraire « à nos exigences fondamentales « en matière de démocratie. »

Pour le rapporteur, la lutte des classes est une réalité que l'on doit constater objectivement.

Les représentants de trois syndicats, dans leur contre-texte, écrivent que « l'action syndicale révolutionnaire que la C.F.D.T. entend soutenir et développer s'insère d'une façon dynamique et offensive dans le processus de lutte de classes. La C.F.D.T. doit contribuer à la rendre plus consciente, plus cohérente et plus efficace ». Ils insistent ensuite sur le fait que démocratie et socialisme sont indissociables, et aussi sur l'idée que les responsabilités des partis politiques et des syndicats sont de nature différente : mais aussi que la définition d'un projet socialiste de société peut être l'œuvre commune de toutes les forces socialistes et démocratiques, syndicats, partis, associations de toutes sortes, etc.

Depuis la réunion du comité fédéral, d'autres courants se sont exprimés, notamment celui représenté par la F.G.A. (agriculture) qui insiste sur l'unité d'action des travailleurs et des centrales syndi-

cales, et celui qui, avec des sections de Rhône-Poulenc-Vitry, Hachette, etc., met l'accent sur l'axe révolutionnaire.

### Précision et imprécision

Au comité même, le texte Jeanson a été retenu pour base de la discussion par 537 mandats. Il y a eu 412 mandats contre et 62 abstentions qui représentent à la fois des mandats pour les contre-textes et des voix de délégués qui désirent que le débat au congrès fédéral soit aussi largement ouvert que possible.

Le rapporteur a d'ailleurs indiqué qu'il acceptait de tenir compte de certains amendements, tout en expliquant qu'« il ne faut pas gêner l'adhésion à notre pensée et donc à notre action par une étiquette percutante qui ne serait pas facilement admise » (1).

Il apparaît d'ailleurs lorsqu'on confronte le « document d'orientation » au rapport général « Perspective et stratégie » que des formulations plus précises ont été retenues dans le premier texte qui est celui qui servira de base de discussion. C'est ainsi qu'il est



André Jeanson

« Cette action s'insère dans une stratégie d'ensemble qui lui apporte toute sa dimension et donne tout leur rôle aux fédérations, unions régionales et à la confédération : fournir les éléments d'information et les orientations de l'action nécessaires à la libre insertion des actions décentralisées dans la politique d'ensemble. »

Il n'est pas certain que ces précisions rallieront tous ceux qui ont manifesté des divergences. Le débat du congrès de la C.F.D.T. reste donc très ouvert, ce qui en fait la valeur si on le compare à celui de la C.G.T. Tous ses animateurs en attendent des références solides pour les dix ans à venir, tout en sachant qu'un congrès n'est souvent qu'un nouveau point de départ.

Les militants politiques socialistes sont assurés, d'ores et déjà, que l'option socialiste de la C.F.D.T. en ressortira plus nettement sans que pour autant la confédération s'engage de manière précise sur le terrain politique.

A cet égard il faut cependant conclure avec une affirmation importante de la motion d'orientation (point 81) :

« Pour la C.F.D.T., le succès d'une action politique capable de sortir de la société capitaliste ne peut être le fait que de l'ensemble des forces socialistes. Elle considère que le P.C.F. ne saurait prétendre à la représentation exclusive des courants socialistes. Aussi s'intéresse-t-elle à ce que font ou peuvent faire les hommes, les formations politiques existantes ou à naître qui :

— D'une part posent l'avenir du pays en termes de transformation fondamentale de la société dans le but de créer une société démocratique et socialiste.

— Et, d'autre part, s'engagent à opérer des transformations et à animer cette future société dans le respect des libertés démocratiques. »

(1) Toutes les citations qui ne sont pas extraites des documents eux-mêmes, sont tirées de « Syndicalisme » n° 1286 du 9-4 et suppléments



Gilbert Declercq



Edmond Maire

écrit au point 27 : « C'est au travers de la lutte des classes inhérente au système capitaliste dans tous les domaines que les travailleurs et leurs organisations syndicales, dans leur action quotidienne, contestent ce type de civilisation et parviendront à modifier le rapport des forces en faveur d'un autre type de développement. »

Et au point 46 : « La stratégie de la C.F.D.T. est une stratégie offensive tendant, à travers les affrontements inhérents à la lutte de classes à hâter l'instauration d'une société démocratique et socialiste; elle est donc une stratégie de lutte des classes. »

Les points 60, 61 précisent que « Pour obtenir l'adhésion du plus grand nombre des travailleurs à la lutte et diffuser les responsabilités, il importe de décentraliser les décisions au niveau des structures de base quant aux formes et aux objectifs de l'action.



# Impasses et virtuosités

Jean-Marie Vincent

Le mouvement étudiant a mauvaise presse. De la droite à la gauche, le dernier congrès de l'U.N.E.F. a donné lieu à des commentaires concordant dans l'incompréhension et dans l'animosité. Ah ! ces étudiants, manœuvriers comme des vieux politiciens radicaux, agités comme des hippies, vociférants comme des barbus cubains ou des gardes rouges en mal de révolution culturelle, ils ne sont vraiment pas sérieux ! Le gouvernement naturellement n'est pas en reste. Depuis quelques semaines, sa télévision et sa radio s'attachent particulièrement à monter en épingle divers incidents qui ont lieu dans les différentes universités en les déformant, en les coupant de leur contexte pour susciter des réactions d'hostilité. Il s'agit de susciter chez le bon bourgeois un sentiment de « pater familias » offensé, chez le commerçant barreur de routes ou casseur de perceptions l'impression qu'il est différent de ces rebelles sans cause, chez l'ouvrier qui séquestre de temps en temps ses cadres, l'idée bien ancrée qu'il n'a rien à voir avec ces petits sauteurs qui détruisent leurs instruments de travail et adorent vivre

dans la crasse. Dans les circonstances actuelles, le mouvement étudiant, avec toutes ses faiblesses, avec tous ses problèmes, est un bouc émissaire rêvé, d'autant plus que ceux qu'il a secoués sans ménagement en mai-juin 1968 ne sont pas si mécontents de le voir exposé aux coups.

## La dimension de la défaite

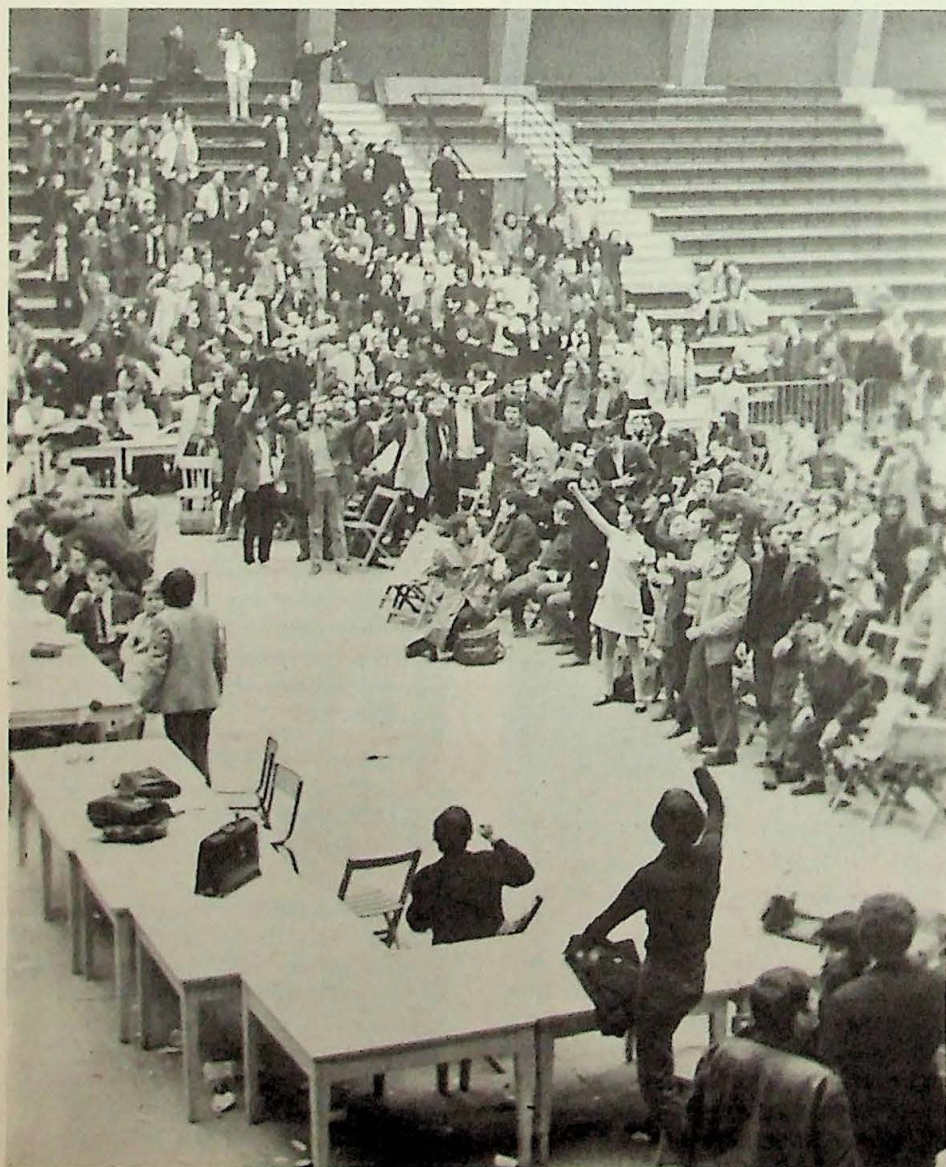
Telle ne peut évidemment pas être notre attitude. Malgré l'impopularité du mouvement étudiant attesté par des sondages récents, la tâche d'un parti comme le nôtre est de mettre en œuvre les orientations susceptibles de modifier le rapport des forces au détriment de la bourgeoisie à propos des problèmes universitaires. Pour y parvenir, on ne peut éviter un examen critique et autocritique des orientations passées, c'est-à-dire de la politique suivie jusqu'à présent. De ce point de vue, il faut faire une première constatation : les courants révolutionnaires du monde étudiant (y compris le secteur étudiant du P.S.U.) n'ont pas su saisir la dimension exacte de la défaite qu'ils ont subie en juin 1968. Celle-ci n'avait par elle-même rien de particulièrement

catastrophique : l'éveil à la politique et à l'action d'une grande partie des étudiants restait un fait acquis. Mais il existait un début de coupure entre les organisations révolutionnaires qui dirigèrent les luttes étudiantes en mai et juin 1968 et la grande masse des étudiants d'orientation anticapitaliste. Les groupes politiques qui cherchaient à sortir du « ghetto étudiant » pour aller au peuple ou créer le noyau du grand parti révolutionnaire tendaient à considérer le milieu étudiant non comme un lieu d'affrontements, mais comme un terrain de recrutement privilégié qu'il s'agissait de préserver contre les influences délétères du révisionnisme ou du stalinisme.

## Idéologie et activisme

A cet égard, la façon dont la lutte contre la participation-Edgar Faure fut menée par la majorité des groupes « gauchistes » est caractéristique. Les dénonciations furent essentiellement des dénonciations de principe, beaucoup plus rarement des dénonciations portant sur les conséquences pratiques immédiates et à moyen terme de la loi d'orientation, ou portant sur la

place précise de la participation étudiante dans la politique gouvernementale. De ce fait l'échec relatif de la participation ne fut pas pour autant une victoire de l'aile révolutionnaire en milieu universitaire et encore moins l'occasion pour celle-ci de reprendre l'offensive contre le pouvoir. En raison même des conceptions sous-jacentes qu'ils avaient du front universitaire, la plupart des groupes étaient amenés à osciller entre une lutte idéologique abstraite (la défense de l'esprit révolutionnaire contre le réformisme, etc.) et un activisme à propos de problèmes immédiats sans lien réel avec une conception d'ensemble de la bataille étudiante. La politique universitaire du P.S.U. a essayé dès la rentrée de l'automne 1968 d'éviter ces pièges. L'attitude prise par les militants du parti au congrès de Marseille (refus de transformer l'U.N.E.F. en une fédération lâche de comités d'action groupusculaires, réforme des statuts pour permettre le développement d'un mouvement anticapitaliste de masse des étudiants) était juste pour l'essentiel. Mais elle ne s'est pas prolongée à temps par la mise en œuvre d'un



(lie Kagar





programme politique clair. Il en est résulté que jusqu'au congrès d'Orléans, nous n'avons su éviter ni les erreurs sectaires, ni l'empirisme à la petite semaine.

### Trois questions fondamentales

Examinons cela d'un peu plus près. Après mai 1968, un programme politique pour le monde étudiant doit donner une réponse à trois questions fondamentales : 1) Quelle est la nature de la lutte universitaire étudiante ? ; 2) Que faire contre la politique du pouvoir ? ; 3) Quels liens le mouvement étudiant doit-il entretenir avec le mouvement ouvrier tel qu'il est en ce moment ? Sous un manteau syndical traditionnel, l'Union des étudiants communistes, grâce à l'intermédiaire de l'U.N.E.F.-Renouveau, a fourni des réponses crédibles et cohérentes (même si elles sont fausses) à ces questions. Pour elle, la lutte universitaire devait être essentiellement une lutte corporative (plus de crédits, plus d'enseignants, plus de locaux, de meilleurs programmes et des examens moins aberrants etc.); antimonopoliste par ses implications (contre le budget du pouvoir des monopoles), démocratique (ouvrir l'université aux classes défavorisées). Elle n'avait pas à être directement anticapitaliste dans son contenu, puisque l'essentiel était de préparer l'avènement tranquille d'un gouvernement de gauche, y compris en aménageant des positions grâce à la participation-Faure. Bien entendu, dans ce contexte, le mouvement étudiant n'avait plus qu'à se subordonner étroitement aux forces dominantes du mouvement ouvrier (P.C.F. - C.G.T.).

Face à ce programme qui a au moins le mérite de la clarté, les réponses des

groupes n'ont pas été convaincantes. Les uns ont proposé de « détruire l'université bourgeoise » dans les délais les plus brefs, comme si l'institution universitaire pouvait de quelque façon que ce soit, s'écrouler définitivement tant que l'appareil d'Etat central restait intact. D'autres se sont contentés d'affirmer qu'il fallait sortir de l'U.N.E.F. et pratiquer le front unique entre organisations révolutionnaires pour riposter au pouvoir (mais sur quelles bases exactement ?).

### Intransigeance stratégique, souplesse tactique

Le P.S.U., pour sa part a fourni les réponses beaucoup plus adaptées à la situation, mais elles avaient le tort d'être beaucoup plus implicites qu'explicites et comme elles ne formaient pas un programme articulé, nous n'avons pu empêcher les hésitations dans notre propre comportement politique. La réponse à la première question était à peu près la suivante : le milieu étudiant ne constitue pas un milieu homogène, mais il est le lieu de contradictions spécifiques de plus en plus graves. Il ne participe pas à la production, mais la division du travail capitaliste a des répercussions profondes sur les structures universitaires (organisation, enseignement, formes hiérarchiques). Il en découle qu'en milieu étudiant peut se constituer une force sociale et politique anticapitaliste et que celle-ci peut et doit chercher des liens avec le mouvement ouvrier qui ne soient pas uniquement idéologiques, mais caractérisés par la fraternité de combat contre un même adversaire. Seulement pour que cette jonction se réalise, il faut que le mouvement étudiant fasse comprendre son combat aux travailleurs, qu'il apprenne

à juger des rapports de forces globaux (l'université partie de la société), qu'il sache, tactiquement, refuser la subordination aux conceptions opportunistes du mouvement ouvrier officiel tout en réussissant à ne pas tomber dans l'impasse de l'isolement politique dans ses affrontements avec la politique du pouvoir. En d'autres termes, le programme politique doit être un programme de lutte intransigeant sur plan stratégique, extrêmement souple dans ses applications tactiques, c'est-à-dire qui tienne compte de l'insertion des luttes étudiantes dans la lutte des classes globales. Les objectifs purement revendicatifs, ou portant sur les formes et le contenu de l'enseignement, sont, dans cet esprit, à déterminer en fonction de la signification qu'ils ont pour le mouvement étudiant et aussi pour tous ceux dont il recherche l'alliance. Cela n'implique pas que le mouvement étudiant ait à s'aligner sur « l'opinion publique » travaillée par la bourgeoisie, ni qu'il doive se soumettre à une sorte d'autocensure, mais cela implique qu'il veille à la répercussion politique de ses orientations et de ses actes, s'il veut effectivement devenir une force de plus en plus solide.

Tel était le programme sous-jacent à la lutte des camarades étudiants du P.S.U. C'est lui qui explique leur intervention depuis septembre dernier (droits d'inscription, lutte anti-sélection en médecine, lutte sur le problème des langues) et le rôle d'animateurs qu'ils ont souvent joué. Mais, répétons-le, nos propres faiblesses (celles de tout le parti), les erreurs stratégiques des groupes révolutionnaires ont empêché que ces luttes qui témoignent du potentiel étudiant soient capitalisées sur le plan politique. L'U.N.E.F.-Renouveau, la plupart du temps absente du

combat réel, a pu ainsi récupérer partiellement les efforts consentis par d'autres. L'A.J.S., plus activiste, mais prisonnière de sa volonté de faire des étudiants un groupe de pression sur les organisations traditionnelles du socialisme, en a également profité. Les conditions du 58<sup>e</sup> congrès de l'U.N.E.F. étaient ainsi données, avec la tentation pour certains (« Humanité rouge » par exemple) de nier les questions en cherchant l'exclusion de l'U.N.E.F.-Renouveau.

### Les hypothèques politiques

La situation à laquelle nous devons faire face aujourd'hui est par conséquent difficile. Aucun volontarisme, aucun activisme ne saurait permettre de lever les hypothèques actuelles qui sont essentiellement d'ordre politique. C'est pourquoi les tâches immédiates auxquelles nous sommes confrontés sont en premier lieu d'éclaircir nos propres positions, de préciser les objectifs de lutte qui correspondent à la conjoncture. Mais il nous faut aussi nous armer pour répondre à tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, considèrent qu'il est impossible de développer le mouvement étudiant en tant que force spécifique. Pour cela, la polémique idéologique est indispensable, aussi indispensable que l'ouverture au dialogue et à la coopération avec des groupes qui peuvent être gagnés à l'action de masse étudiante. La mise en échec du pouvoir et de sa politique universitaire (atomisation des ensembles étudiants, rentabilisation partielle, intoxication, sélection), la mise en échec de la récupération traditionaliste (de tendance corporatiste ou néo-réformiste) sont à ce prix. □

# Petites et grandes manœuvres

Robert Chapuis

La dispersion des actions syndicales engagées actuellement dans l'Enseignement reflète assez bien les conflits provoqués dans la F.E.N. par la montée du courant cégétiste « Unité et Action » (1). On a vu s'opposer (très au-dessus de la tête des syndiqués !) deux types de propositions :

— Des actions sur l'enseignement liées à celles de la C.G.T. : le calendrier devait être : 20 et 21 avril (grèves dans le secondaire et le technique, zone B), 24 et 25 avril (zone B), 27 et 28 avril (enseignement supérieur), 1<sup>er</sup> mai (C.G.T. et proposition unitaire à la C.F.D.T.), semaine d'action début mai pour la C.G.T.

— Des actions précises menées

sur des bases extérieures aux divers syndicats de la F.E.N., mais contrôlées en fait par le S.N.I. : grève des parents d'élèves Cornec (13 avril), grève de la Fonction publique (22 avril), manifestation du C.N.A.L. (31 mai).

C'est, bien entendu, la grève du 22 avril sur la base de la Fonction publique qui pouvait faire la jonction, d'où l'effort de la C.G.T. pour la réaliser et l'effort de la F.E.N. pour la contrôler. Finalement, c'est Chaban-Delmas, le 20 avril, qui devait résoudre le problème : son « oui » était un « non » à la grève ; son « non » un « oui » ! Ce « oui, mais » ne pouvait que mettre les syndicats dans l'embarras ! Dans l'attente de son très prochain con-

grès, la C.F.D.T. n'a guère pesé dans les circonstances ; l'action engagée n'y gagne pas en clarté.

Dans l'enseignement secondaire, le S.N.E.S. a reçu le renfort des syndicats contrôlés par Unité et Action (éducation physique, professeurs d'écoles Normales) et par la C.G.T. (enseignement technique). Il a réussi à obtenir l'appui du S.G.E.N. Dans la mesure où les syndicats contrôlés par les autonomes (direction de la F.E.N., S.N.I., S.N.E.T.A.A.) ne bougeaient pas, il était normal que le S.N.C. (syndicat national des collèges) concurrent du S.N.I. dans les C.E.G. ou C.E.S., se joigne à la grève...

Les conditions dans lesquelles les mouvements de grève étaient

préparés ne permettaient guère de trouver le temps d'en préciser les objectifs. Sans doute le malaise est-il suffisamment grand parmi les enseignants et les fonctionnaires pour qu'on les sache prêts à tout, donc à n'importe quoi. Le problème se posera après : sur une telle base, quelles actions suivies vont pouvoir être engagées ?

(1) Aux élections pour le Bureau National du S.N.I., seules les pratiques bureaucratiques complexes de l'organisation (différences entre les voix et les mandats notamment), ont permis le maintien de la majorité absolue aux autonomes, la non-apparition du courant Démocratie et Renouveau au Bureau National et la limitation des progrès d'Unité et Action.



## ● Dans le supérieur

La direction nationale du SNESup, lance, dans la semaine du 20 au 25 avril, un mot d'ordre de grève sur des objectifs corporatifs qui s'inscrivent dans la campagne nationale d'agitation menée par divers syndicats enseignants de la F.E.N. et une fédération de parents d'élèves.

Quand on voit comment sont sanctionnés dans les lycées des professeurs comme Pierre Kahn et André Senik, parce qu'ils récusent les canons établis, quand J.-P. Le Dantec, directeur du journal « La cause du peuple », est emprisonné, quand Judith Miller, assistante de philosophie à Vincennes, est sur le point d'être exclue de l'enseignement supérieur par une simple lettre du ministre pour une interview accordée à un journaliste ; quand on menace à la Faculté des sciences de Paris d'exclure de leur laboratoire de recherche les enseignants qui ne choisiraient pas l'Université aux ordres de M. Zamansky, qui peut croire honnêtement qu'il faut se battre en faisant grève deux jours pour quelques miettes budgétaires ?

Si même l'on voulait réussir à modifier les axes de la politique du pouvoir, il faudrait se donner les moyens appropriés de lutte qui ne sont pas la grève-enterrement de 48 heures.

Quand le gouvernement s'apprête à faire voter une loi réprimant le « délit collectif », un syndicat comme le SNESup devrait en faire un axe prioritaire de lutte.

Cette grève de 48 heures, décidée bureaucratiquement, ne s'inscrit pas dans une action en profondeur. Elle n'a été précédée d'aucune mobilisation. Elle est une contribution au « concert d'un mécontentement général »

## Les parents face à la politique du pouvoir

Jean-Jacques Dève

La grève scolaire organisée le 13 avril par la F.C.P.E. (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des écoles publiques, dite « Fédération Cornec »), qui a connu des succès inégaux en province et dans la région parisienne, illustre les changements en cours dans ce secteur.

La contradiction entre l'objectif classiquement « laïque » qui lui avait été défini : la **défense d'un principe**, celui de la gratuité de l'enseignement, et la forme d'action revendicative choisie, ne doit pas aboutir à donner l'impression que le mécontentement est moins grand parmi les parents que ne l'ont dit les dirigeants de la F.C.P.E. Mais le préjudice occasionné par l'augmentation des tarifs de pension (pour couvrir des frais de personnel assumés jusqu'ici par la collectivité) ne touchait directement qu'une minorité de familles ; de nombreux parents ont hésité devant une initiative qui semblait favoriser la « contestation », et le mode bureaucratique de la déci-

orchestré de l'extérieur du syndicat. Cette action est aussi pour la direction du SNESup une tentative pour se débarrasser de sa collusion avec la réaction et le gouvernement en matière de maintien de l'ordre, préalable au partage du pouvoir dans l'Université, en se livrant à de l'agitation sur des objectifs revendicatifs mineurs.

Les courants qui représentent l'opposition de gauche au sein du SNESup dénoncent une décision dont l'aspect électoral avant un congrès clôturant une année d'inaction est évident.

Ils ne feront pas et appellent à ne pas faire cette grève-là.

Les mots d'ordre à mettre en avant sont :

- Non à la loi scélérate sur le « délit collectif ».
- Défendons les militants.
- Luttons pour un statut de titulaire pour tous les assistants et pour un corps unique des enseignants du supérieur.
- Préparons avec tous les travailleurs un 1<sup>er</sup> Mai offensif contre le pouvoir.

Sur ces mots d'ordre, les courants de l'opposition de gauche du SNESup mèneront aux dates qu'ils jugeront les plus favorables des actions claires de portée nationale.

Pour le « SNESup, continuons le combat ».

Benarroche (Marseille - Saint-Charles), Chalaye (Montrouge), Herzberg (C.H.U. Créteil), Lacoste (Nice-Sciences), Méla (Cisay Mathématiques), Monjol (Halle aux vins), Terray (Vincennes), Vigneron (Halle aux vins). □

sion a été peu apprécié. De nombreuses protestations ont été exprimées, des congrès départementaux se sont tenus dans une atmosphère assez houleuse.

### La politisation des problèmes

Par-delà ces tensions, l'initiative de la direction nationale et les réactions des militants traduisent en fait une évolution parallèle : le début d'un mouvement de politisation qui découle de la politisation des problèmes de l'Education nationale. La politique de rentabilisation de M. Guichard (atteintes contre les maternelles, la seconde langue, l'éducation physique, les moyens audio-visuels, augmentation des frais de pension, action de « rénovation pédagogique » entièrement factice, etc.) marque une volonté évidente de limiter désormais l'accroissement de ce service public. Qu'ils le veuillent ou non, s'ils entendent combattre les atteintes à

## ● Dans le secondaire

Devant l'incertitude actuelle de beaucoup d'enseignants par rapport aux actions syndicales décidées, nous estimons devoir nous exprimer publiquement.

Nous comprenons que la minorité du SNESup ait refusé de s'associer à ce mouvement dans les conditions où il a été décidé pour l'enseignement supérieur.

Cependant, dans le cadre de son offensive générale contre le mouvement ouvrier et universitaire, le pouvoir, appuyé par des groupes réactionnaires, a voulu faire échec à toute grève dans l'enseignement secondaire.

De ce fait nous ferons grève et nous appelons tous les enseignants à s'associer à cette grève, à se réunir dans leurs établissements pour prendre position sur les conditions dans lesquelles ces grèves ont été décidées et sur la plate-forme revendicative et les objectifs de cette action.

En même temps que nous appelons les enseignants à faire la grève, nous estimons nécessaire de dénoncer dès maintenant les erreurs graves des directions syndicales dans la conduite de l'action.

la gratuité, les parents d'élèves devront adopter une attitude de classe se rapprochant de celle du syndicalisme ; l'expérience du 13 avril, par l'implantation de ses succès (zones rurales défavorisées, C.E.T.), le confirme.

### La fin des notables

Les responsabilités nouvelles que les parents ont dû d'autre part prendre en charge au niveau local, principalement dans les lycées et les C.E.S., ont activé la vie militante et tendent à transformer la nature des associations, incluses jusqu'à présent dans un système de groupes de pression (Comité national d'action laïque, Ligue de

La direction du S.N.E.S. a refusé de donner à son action des objectifs précis sur lesquels les syndiqués se battraient jusqu'au succès, essentiellement :

- réduction des maxima d'élèves par classe, solution effective du problème de l'auxiliariat ;
- unification de la formation et du recrutement des maîtres ;
- opposition aux mesures décidées ou préparées par le gouvernement, y compris dans l'enseignement secondaire (affaires Kahn et Senik) et notamment à la loi scélérate sur le délit collectif.

Nous nous élevons contre des modalités d'action telles que la grève-congé qui nuisent aux enseignants dans l'opinion et sont totalement inefficaces.

Déjà, en refusant de discuter des modalités de l'action à son congrès de Pâques, la direction a montré qu'elle s'en tenait à des pratiques bureaucratiques et qu'elle était incapable de répondre aux nécessités actuelles de l'action.

Les enseignants du SNES militant pour une Rénovation Syndicale. □

l'enseignement, Fédération de l'Education nationale, etc.) animé par des notables.

En fonction de cette évolution, les militants du P.S.U. doivent s'engager dans le mouvement des parents d'élèves comme ils le font dans le mouvement syndical, et s'ils sont encore dans une autre fédération, ils doivent envisager de rejoindre rapidement la F.C.P.E. L'action sur le terrain, qu'il s'agisse de la carte scolaire, de la défense de l'enseignement public ou de la lutte contre la répression dans les lycées, doit s'inscrire dans une action d'ensemble aussi cohérente et démocratique que possible, et les fédérations « Arnaud » et « Desmaret » confirment tous les jours leur orientation réactionnaire. □

## LIBRAIRIE TRIBUNE SOCIALISTE

54, bd Garibaldi, Paris 15<sup>e</sup> - C.C.P. 58-26-65

### EDITIONS DU SEUIL

- HISTOIRE DES DEMOCRATIES POPULAIRES, François Fejto - Deux volumes ..... Tome I 30,00  
Tome II 36,00
- LE CONGRES CLANDESTIN ..... 25,00
- LA FILIERE, Periclès Koravessis ..... 12,00
- LE LIVRE NOIR DE LA DICTATURE EN GRECE, Athènes-Presses-Libre ..... 15,00
- LES ANARCHISTES ESPAGNOLS ET LE POUVOIR, Cesar M. Lorenzo ..... 29,00

### EDITIONS OUVRIERES

- INITIATION A LA VIE DES ENTREPRISES, L. Scherrer .... 22,00
- VILLES ET CITOYENS, L. Chenot et R. Beaunez ..... 16,00
- LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL ENJEU DE LA LUTTE SOCIALE, J.-L. Bodiguel ..... 26,00
- LES MECANISMES DU SOUS-DEVELOPPEMENT ..... 21,30

### EDITIONS SOCIALES

- MATERIALISME HISTORIQUE ET HISTOIRE DES CIVILISATIONS, A. Pelletier et J.-L. Goblou ..... 10,00
- CRITIQUE DES PROGRAMMES DE GÖTTA ET D'ERFURT, Marx, Engels ..... 3,50





## Les bouchers de Pnom-Penh à l'œuvre

Jacques Rennes

Un gang d'assassins gouverne à Phnom Penh. Il a pour conseillers des officiers indonésiens envoyés par Suharto, le général de Djakarta qui a sur la conscience quelque six cent mille cadavres. Il est aidé par Washington et Saïgon. La mission militaire française au Cambodge n'a rien à voir avec les tueries, mais elle n'a pas été rappelée non plus. Grandeur de l'Occident et du « monde libre »...

Lon Nol et sa clique gouvernent à la baïonnette et au fusil. On parle des Vietnamiens, on tire dans le tas, les blessés meurent doucement, tout cela dans le cynisme le plus complet : la presse peut prendre des photos et même protéger quelques rescapés. Parfois, Phnom Penh tente, sans crainte du ridicule, de trouver des explications : les cadavres flottant sur le Mékong seraient ceux de noyés par accident ! Sans doute est-ce par accident que leurs mains avaient été liées et leur dos troué de balles...

Nos bons et souriants diplomates s'inquiètent bien sûr : ils « regrettent », « désapprouvent »... Pendant ce temps, les Vietnamiens meurent. Ils ont l'habitude. Mais qui rompt ses relations avec les bouchers de Phnom Penh ? Sûrement pas nos gouvernements « libres » qui arment les racistes sud-africains, quand ils ne refusent pas de condamner les fascistes grecs ! Et Washington, imperturbablement, de continuer d'accuser Hanoi de tout ce qui se produit en Indochine.

On assiste aussi, au grand désespoir de nos commentateurs bien vêtus et au beau langage, à l'écroulement des clichés colonialistes. Comme chacun sait, les Khmers détestent les Vietnamiens, et réciproquement ! Or, nous rapportent des témoins, la population khmère ne participe pas aux massacres, qui sont l'œuvre de l'armée, cette armée réactionnaire qui est la chose de Lon Nol, qui donne des ordres. Bien plus, on apprend que des paysans khmers rejoignent les maquis. Ne les avait-on pas dits

apathiques, incapables de remuer, sous-développés, bref des moutons ?

### La façade républicaine

Gonflant le torse, Lon Nol parle de république. Le mot doit plaire en Amérique, où les monarchies ne « font pas bien ». Il faut des façades : on va donc bâtir une façade républicaine. Dans l'arrière-cour, le massacre pourra se poursuivre. Il se trouvera bien une « agence » américaine pour « aider à la reconstruction des villages ».

L'armée khmère massacre les civils sans défense, ce qui lui est plus facile que de se battre contre le F.N.L. et les communistes khmers. Car elle est totalement incapable de défendre le régime dont dépend sa survie. Ce même régime n'aura rien à opposer au programme révolutionnaire qui se met au point dans le pays, contre l'agression américaine en Asie et contre ses valets. Il essaiera de « casser » le mouvement de résistance, en l'appelant bien évidemment « vietcong », et, ce faisant, ne tuera pas seulement alors des Vietnamiens, mais aussi des Khmers. Ceux-ci, s'ils n'ont pas encore tous compris, verront alors où se situe l'adversaire.

### La bêtise ne suffit pas

Lon Nol n'est pas seulement une brute, il doit être idiot. Il a réussi en quelques jours à s'isoler, à montrer son vrai visage, et jusqu'à gêner la presse de Saïgon et certains élus fantoches. Il n'a cependant pas gêné Thieu et Ky — ces « patriotes » qui nient encore l'existence de massacres chez eux alors que la Maison-Blanche est obligée de faire juger des officiers assassins (ceux de Song-My, en particulier). Mais Lon Nol doit pourtant avoir compris que ses pires crimes peuvent rapidement être « oubliés » à Washington pourvu qu'il donne quelques assurances que « cela ne se reproduira plus ». Faut-il d'ailleurs donner de

telles assurances ? Batista, à Cuba, Trujillo, à Saint-Domingue, étaient des assassins connus de tous et qui durent leur survie au « monde libre ».

Les exemples des dictateurs sud-américains — ou saïonnais — montrent cependant que l'isolement et la bêtise ne sont pas suffisants pour précipiter une chute pourtant inéluctable. Lon Nol, si rien n'est fait en particulier contre l'impérialisme américain, peut tenir longtemps, même détesté par son peuple et les autres peuples indochinois, même sans avoir sous son contrôle une importante partie de son territoire.

Ici même, la lutte doit être engagée, relancée, contre tout soutien aux régimes corrompus de Saïgon, de Vientiane et de Phnom Penh. Le fait que notre gouvernement ait la tâche facilitée parce que l'ambassadeur cambodgien en France a choisi d'être le représentant de Lon Nol ne doit pas laisser croire que tout doit aller pour le mieux entre Paris et Phnom Penh. Un front uni des peuples indochinois est en train de se former contre l'agression américaine. Nous devons raisonner en termes semblables et manifester là où nous sommes contre tout ce qui pourrait, dans les milieux politiques militaires et d'affaires, apporter un quelconque soutien aux fascistes indochinois. Les contacts amicaux avec les représentants de la révolution en Indochine ne suffisent pas. Il faut engager la lutte contre les hommes politiques qui continuent d'apporter leur appui, même implicite, aux généraux d'extrême droite ; contre les firmes soutenant n'importe quel régime pourvu que leurs investissements et leurs commerces d'export-import soient préservés ; contre une diplomatie qui envoie d'importantes missions d'aide technique et culturelle à des dictatures ne régnant que par le sang et le racisme. Sans leurs appuis occidentaux, les Lon Nol, les Thieu, les Souvanna Phouma n'existeraient pas. Ce sont ces appuis qu'il faut frapper. Les paysans indochinois feront le reste. □



# Répression en Palestine

Henry Rosengart

« L'occupation, c'est le règne de l'étranger. Le règne de l'étranger entraîne la résistance. La résistance est suivie de répression. La répression mène au terrorisme et au contre-terrorisme. La plupart des victimes du terrorisme sont des innocents. Garder les territoires occupés nous transforme en assassins et en assassinés. »

« Retirons-nous immédiatement des territoires occupés ! »

Appel de journalistes, d'écrivains et d'hommes d'affaires israéliens, publié dans « Haaretz », 22 septembre 1968 (Cité dans le Bull. n° 3 du G.R.A.P.P.).

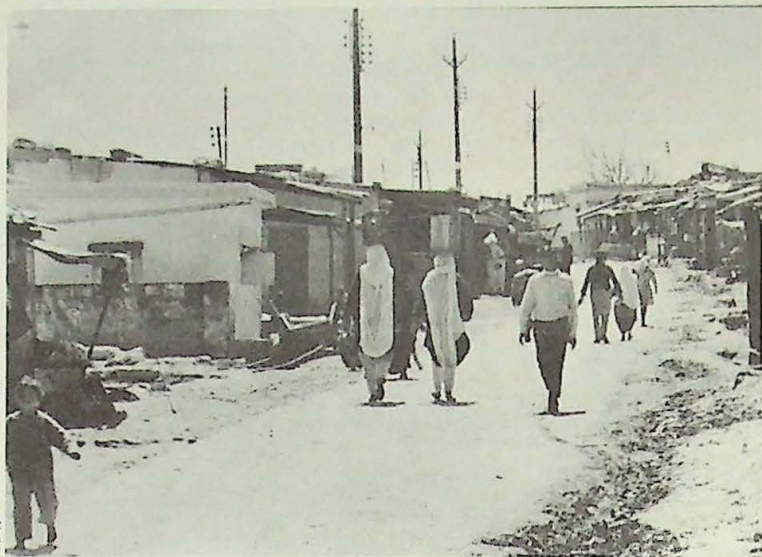
Nul ne peut, par des méthodes « humaines », imposer une occupation étrangère à tout un peuple, et contre la volonté de ce peuple. Quelles que soit la nationalité, l'origine ethnique ou la religion de la puissance occupante, celle-ci est conduite, par la logique même du processus engendré par sa seule présence, à adopter, de plein gré ou contre son gré, les seules méthodes qui théoriquement doivent briser la résistance du pays occupé : la terreur physique.

Pour briser la résistance palestinienne, les responsables israéliens utilisent conjointement des procédés légaux et méthodes inavouées.

## Procédés légaux et officiellement justifiés comme tels

Appelés « Lois d'urgence » (« Defence Regulations »), ils ont été instaurés en Palestine en 1936, puis en 1945, par l'impérialisme britannique. Dans « Davar », quotidien de la Histadrout (26 janvier 1962), Shimon Pérès, alors ministre de la Défense, écrivit : « L'article 125 des lois d'urgence est le pilier du gouvernement militaire ; il permet le renforcement constant de l'action qui tend à accroître l'immigration et la nouvelle colonisation juive. » Et dans « le Monde » du 18 décembre 1969, on pouvait lire : « Le général Dayan a affirmé que ces mesures (le dynamitage des maisons arabes) étaient conformes aux lois d'urgence établies sous le mandat britannique en 1945. Ces lois, qui demeurent en vigueur en Israël, prévoient qu'une habitation peut être détruite en guise de sanction, sans que son propriétaire soit traduit devant une juridiction quelconque. »

Très brièvement résumés, ces lois sont une justification de l'arbitraire sous toutes ses formes (contrôles, restrictions de déplacement, assignations à résidence, instauration du couvre-feu, autorisation de déportation et d'expulsion, etc.). Pour en donner une idée, il faut lire ce qu'en pensaient les membres de l'Association des Juristes juifs de la Palestine qui la condamnèrent publiquement à Tel Aviv, le 7 février 1946 : « Nous, juristes, voyons en elles une violation flagrante des principes fondamentaux de la légalité, de la justice, de la discipline. Elles légalisent le plus parfait arbitraire des autorités militaires et administratives. » (Dr Dunkelbaum, devenu membre de la Haute Cour de Justice d'Israël...). « On ne peut pas demander au citoyen de se plier à une législation qui le met hors-la-loi. » (Dr Bernard Joseph



devenu Dr Dov Joseph et ministre de la justice... »

« Le régime instauré avec la promulgation des Defence Regulations en Palestine n'a son équivalent dans aucun pays civilisé. Même en Allemagne nazie il n'existait pas de telles lois (...). Un seul type de régime se conçoit dans de telles circonstances — celui d'un pays occupé. On nous console en faisant valoir que ces ordonnances ne visent que les criminels et non pas tous les citoyens. Le gouverneur nazi d'Oslo occupé avait lui aussi déclaré qu'aucun mal ne serait fait au citoyen qui vaquerait à ses affaires... » (J. Shapira, devenu Procureur général du gouvernement d'Israël, puis ministre de la Justice...) (1).

Comme l'a bien expliqué Dayan, les représailles collectives (appelées par lui « représailles contre l'environnement ») ont été décidées conformément à ces lois. Elles consistent à dynamiter les maisons de tous ceux qu'on soupçonne d'aide, « active » ou « passive », aux « terroristes », de tous ceux qui refusent la délation, ou qui refusent seulement d'aider la police dans ses recherches. Ces représailles ont été violemment condamnées par une partie de l'opinion israélienne. Elles sont si scandaleuses que même certains ministres les réprouvent... sans parvenir à les faire supprimer :

« Le ministre des Affaires étrangères, M. Aba Eban, et le ministre sans portefeuille, M. Pinhas Sapir (...) ont fait valoir que ce principe (des « représailles contre l'environnement ») rappelait fâcheusement la politique adoptée notamment par les nazis en Europe au cours de la dernière guerre mondiale. » (« Times », cité dans « le Monde », 25 novembre 1969).

## Procédés non reconnus : sévices et tortures

Nous entrons ici dans le domaine des méthodes systématiquement démenties par ceux qui y ont recours, mais qu'aucun « mur du silence » ne parvient à camoufler longtemps. Tôt ou tard, les faits s'imposent, se confirment et s'accumulent sur la table de ceux qui font l'effort de les rechercher. Faisant cela, ils savent à quoi ils s'exposent : au cours de la guerre d'Algérie on les traitait, par exemple, d'« antifrançais », de « traîtres à la solde du Caire », de « démoralisateurs de l'armée et de la nation »... Et lorsqu'il devint impossible de nier les faits, on leur renvoya la balle en mettant sur le

même plan la violence du colonialiste et la contre-violence du colonisé, en s'« indignant » qu'on puisse condamner « unilatéralement » l'oppressé et trouver quelques bonnes excuses à l'opprimé... On sait comment le cycle infernal prit fin : non pas par l'« humanisation » de la guerre d'Algérie, mais par la reconnaissance de l'indépendance algérienne...

Ce qui se passe en Palestine ne fait pas exception à la règle. A un détail près cependant : la presse et les habituels signataires de pétitions font silence... Or, non seulement ces faits existent, mais ils sont à la disposition de chacun. C'est ainsi que l'A.I.J.D. (2) a publié il y a deux ans un livre (disponible chez les libraires en France) sur l'enquête qu'elle avait entreprise du 30 janvier au 10 février 1968, auprès des réfugiés palestiniens, à propos du comportement de l'armée israélienne avant et immédiatement après la guerre de Six Jours. Son rapport est accablant : villages détruits par dizaines, exécutions publiques devant les villageois rassemblés, assassinats d'enfants et de vieillards, etc. — bref, le lot d'horreurs qui accompagnent nécessairement toute guerre d'agression. Depuis que ce livre a été publié, d'autres rapports ont été faits. Parmi les plus récents, relevons celui de l'organisation libérale britannique « Amnesty International » et celui du « Croissant Rouge » palestinien.

## Cinq témoignages

Le premier rapport fait état de 1 cas précis, cités dans « Times » du 2 avril.

Nous en reproduiront deux : 1) M. B., de Naplouse. Arrêté en septembre 1967. Battu par la police et soumis à des chocs électriques jusqu'à perte de conscience. Revenu à lui, il refusa le verre d'urine qu'on lui offrait à boire et fut à nouveau battu jusqu'à perte de conscience. Transféré plus tard à Sarafand, il fut suspendu, nu, par les poignets à une fenêtre et fouetté. 2) M. C., d'El Bireh. Arrêté en juillet 1968, conduit à Ramallah et battu jusqu'à évanouissement. Transféré ensuite à Sarafand, il y fut suspendu de la même manière que M. B., et reçut des chocs électriques et autres tortures. Relâché après sept mois sans aucune charge relevée contre lui.

Le « Croissant Rouge » palestinien, de son côté, a recueilli six cas. Un membre d'« Amnesty International » faisait partie de la

commission. Dans trois des cas, les victimes donnèrent le nom, le signalement et la nationalité d'origine de leurs tortionnaires. Nous en résumerons trois :

1) Elabid Moussafarah, du camp de Jerach, 25 ans, arrêté en juillet 1967. Soumis aux tortures suivantes : Séduction par les filles, refus de parler, organes génitaux frappés jusqu'à jaillissement de sang ; on lui fait boire un liquide d'alcool et de poivre piquant ; écrasement de cigarettes contre le corps, balafrement du visage par des lames (traces encore visibles) ; chocs électriques. Le rapport médical confirme le témoignage. .

2) Koaid Otmane El Baheh, de Naplouse, 20 ans, arrêté le 9 décembre 1967. Accusation : détention d'armes et appartenance au Fath. Tortures : suspendu au toit et frappé, surtout sur les organes génitaux, jusqu'à évanouissement et fracture d'épaule ; obligé de courir, les yeux bandés, sur un sentier plein de trous, et frappé après chaque chute ; chocs électriques sur tout le corps et surtout à la tête ; brûlures par cigarettes (traces encore visibles). Deux mois

plus tard, nouveaux supplices, causant la paralysie du bras gauche. Vu son état alarmant, un médecin israélien ordonne son transport à l'hôpital de la prison de Ramlah. Malgré les efforts de son avocat, son état qui s'aggrave et l'absence de preuves, il est toujours emprisonné.

3) Abdallah Nacer Mohammed Ennechtah, d'El Khalif, 32 ans. Accusation : détention d'armes et appartenance à la résistance. Dix-sept mois de prison. Tortures durant quatre mois d'interrogatoire : coups de pieds, de crosses, de cravaches et de barres de fer ; chocs électriques sur les mains et les oreilles. Suivent les noms de ses sept tortionnaires et leur pays d'origine. Acquitté faute de preuves et expulsé de Palestine. □

(1) Voir Sabri Gerles. « Les Arabes en Israël », Maspéro. Sabri Gerles est en prison depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Il veut de faire la grève de la faim pour exiger son motif d'inculpation.

(2) Assoc. Intern. des Juristes Démocrates, 49, av. Jupiter, Bruxelles 19.

Société suisse distribuant du matériel scientifique de haute précision (microscopes), recherche un :

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL (25-30 ans)

Ce cadre sera chargé de visiter la clientèle spécialisée des laboratoires publics ou privés et de leur présenter les matériels adaptés à leurs besoins.

Ce poste conviendrait à un homme possédant une formation scientifique (certificats de physique, d'optique, B.T.S., C.N.A.M.), ayant l'expérience de la vente de matériels techniques de préférence aux laboratoires. La connaissance de l'allemand est souhaitable.

Le secteur couvre Paris et les académies de Nantes, Poitiers et Orléans. Une formation technique est assurée. Le salaire se compose d'un fixe et d'un pourcentage sur le chiffre d'affaires réalisé.

Envoyer un C.V., une photo et la rémunération actuelle sous la référence RA 545 TS à



**BERNARD KRIEF Selection\***

1, rue Danton Paris 6<sup>e</sup>

qui fournira des informations détaillées lors du premier entretien et qui garantit le secret absolu des candidatures.

\* Un département de BERNARD KRIEF CONSULTANTS for Europe.



# Grèce : la résistance a la parole

Propos d'un militant

Tous les témoignages qui nous arrivent de Grèce concordent sur le fait que le dernier procès contre les résistants de l'organisation « Défense démocratique » fut pour l'opinion publique un véritable tremblement de terre. Pour la première fois depuis le coup d'Etat du 21 avril 1967 les Grecs se sont de nouveau passionnés pour les journaux qui publiaient les comptes rendus du procès.

Les seules analyses et discussions politiques non clandestines depuis l'instauration de la dictature militaire, ont eu lieu dans les salles des Tribunaux Militaires. Comme Vassilis Filias, qui était la flamme dirigeante de « Défense démocratique », et qui a été condamné en mai 1969 à 18 ans de prison, l'a écrit juste avant sa condamnation : « Lorsque à l'aube du 21 avril 1967 l'armée a pris en main le gouvernement du pays » (selon son propre communiqué), en Grèce ce n'était pas seulement le régime démocratique qui était mis en veilleuse; on essayait aussi l'extinction et la destruction, une fois, pour toutes, de la politique. L'Etat policier et totalitaire institué par le putsch « sans effusion de sang » est une conséquence naturelle de cette thèse fondamentale, et d'ailleurs unique, du régime militaire, qui consiste en la négation et suppression de la politique. »

## Bouffonne et sanglante

Oui, dans la Grèce d'aujourd'hui la politique et la démocratie, qui en est sa rationalisation ont été abolies par le gangstérisme politique. Par la volonté de la C.I.A. et les armes de P.O.T.A.N. Ce gangstérisme politique dispose de trop de complicités, malgré son isolement politique et diplomatique, sa condamnation par les milieux libéraux ou conservateurs du Conseil de l'Europe, malgré l'opposition qu'il rencontre parmi toutes les anciennes forces politiques en Grèce. C'est pourtant dans et par la Résistance que de nouvelles forces politiques émergent, que le régime, poussé à une répression démesurée, s'est montré sous son vrai jour : « Une dictature bouffonne et sanglante » (Sartre). Le recours à la violence a donné à la Résistance le droit de cité qui, comme le montre encore une fois la lutte des peuples vietnamien et palestinien, ne peut être obtenu que les armes à la main. Désormais la résistance grecque peut compter sur une mobilisation populaire et devenir ainsi un mouvement de masse, ce qui est la condition indispensable pour le renversement de la dictature.

## La radicalisation

Mais quelles sont les forces qui sont engagées dans une résistance organisée ? La gauche communiste s'exprime par le « Front Patriotique » ; la gauche non-communiste par « Défense Démocratique ». Les deux organisations collaborent entre elles, ainsi qu'avec le PAK, organisation fondée à l'étranger par M. Andréas Papandréou. Les divisions apparaissent plus importantes à l'étranger qu'en Grèce, où les résistants de différentes tendances idéologiques et politiques luttent côte à côte. Sous les dures conditions de la lutte clandestine, les transformations idéologiques et les évolutions politiques doivent s'opérer, sans gêner l'efficacité de cette lutte.

Ce sont ces transformations qui permettront à la Résistance de ne

pas être récupérée par les anciennes forces politiques, qui sont de plus en plus obligées à l'opposition totale. La solution de compromis devient de plus en plus difficile, et la Résistance, si elle n'a pas pu renverser la dictature militaire, a fait sauter tout lien entre les anciennes forces politiques et la dictature. C'est ainsi que la junte qui possède toute la force militaire, qui dispose d'un appareil policier énorme, des appuis et des complicités atlantiques, n'a pas le moindre consensus populaire, n'ose pas abolir la loi martiale ou appliquer sa propre Constitution, a de plus en plus recouru à la répression.

Cette répression frappe jusqu'au clan royal, qui après l'attitude ambiguë du roi envers la junte, se trouve rejeté dans l'opposition. Le clan royal constituait avec l'armée, l'oligarchie financière et les Américains le « pouvoir parallèle » extra-parlementaire. Aujourd'hui, le « pouvoir parallèle » est devenu le pouvoir tout court, sans le clan royal. Mais tandis qu'à l'étranger le roi félon se terre dans son silence et que Caramanlis (le Premier ministre de la Droite entre 1956-63) fait appel à l'armée et non au peuple pour renverser la dictature, Canellopoulos, le chef actuel de la droite, Premier ministre au moment du coup d'Etat, fait, en déposant comme témoin pendant le dernier procès, l'éloge de la violence révolutionnaire.

L'Union du Centre, un parti de notables, non organisé et non structuré n'était pas faite pour aider une résistance armée. C'est pourtant dans le centre-gauche qu'émergent des forces nouvelles, qui décideront un jour de la « bataille de succession » à l'intérieur de l'Union du Centre, qui avec 53 % des votes en 1964 s'est trouvée être le fer de lance de la révolte populaire après le coup d'Etat royal du 15 juillet 1965. Bien que ce parti des notables ait été inefficace dans la lutte contre l'« establishment » et le « pouvoir parallèle », il sera poussé par la résistance vers une radicalisation, qui correspondra à une énorme prise de conscience populaire juste avant la dictature. C'est le centre-gauche qui revendique la majorité de ceux qui ont suivi autrefois l'Union du Centre, et c'est par les forces du centre-gauche que va émerger une gauche non communiste mais non pas anti-communiste) démocratique et socialiste. Deux organisations de résistance revendiquent cet « héritage » et se réclament du mouvement populaire de 1965-67 : le PAX de M. Andréas Papandréou et « Défense Démocratique », créée à l'intérieur, le lendemain du coup d'Etat militaire.

## Une force neuve

« Défense Démocratique », qui n'est pas étrangère aux lecteurs de T.S. (1), a l'avantage d'être une force neuve et indépendante des anciens partis politiques. Un grand nombre de ses dirigeants vient du club politique « Alexandre Papanastassion » (dont V. Filias était le président et le professeur D. Karayorgas, le vice-président), qui a été créé pour étudier la réalité grecque et agir sur elle en contribuant à l'éducation politique du peuple grec. Ceux qui ont constitué le club « A. Papanastassion » croyaient que les transformations radicales de structure, nécessaires pour le développement

économique et la modernisation de la Grèce, étaient possibles avec des institutions démocratiques. Mais ils critiquaient une « démocratie sans le peuple », comme le dit Duverger, une démocratie vidée de son sens par le parlementarisme, le patronage, la politique de clientèle des notables, la personnalisation de la vie politique. Ils pensaient qu'on ne pourrait pas guérir les maux et les défauts de la démocratie grecque en la tuant — d'une façon ou d'une autre — mais en l'élargissant. Dès que la démocratie formelle a été abolie, ils se sont jetés dans la lutte et ils ont été rejoints par des syndicalistes, des employés, des étudiants, des officiers démocrates comme le Général G. Iordanidis, condamné à 8 ans de prison pendant le dernier procès.

## Une vocation hégémonique

Voilà quels sont les buts de « Défense Démocratique », redéfinis encore une fois récemment, à l'occasion du procès :

« D.D. s'adresse à toutes les forces, qui pendant la dernière décennie ont combattu et continuent à combattre pour un changement radical des structures sociales et des institutions politiques. »

**Défense Démocratique :** 1) *A comme but le renversement de la dictature militaire par tous les moyens.*

2) *Elle refuse le retour au régime pré-dictatorial, ainsi que toute « solution » de compromis semi-dictatorial du problème grec.*

3) *Elle lutte pour l'épuration des institutions imposées par la dictature, pour la dissolution des forces et des mécanismes (oligarchies, « pouvoir parallèle », état policier) qui l'ont imposée et qui la soutiennent.*

4) *Elle lutte pour l'indépendance nationale et la libération du pays des forces étrangères, qui soutiennent les forces réactionnaires intérieures.*

5) *Elles croit que c'est ainsi seulement que peut s'ouvrir la voie pour un développement économique réel, pour la mobilisation des ressources et des possibilités du pays, pour l'épanouissement culturel, pour la justice sociale, pour des changements économiques profonds.*

6) *Elle croit qu'après le renversement de la junte militaire, le pays doit être gouverné par les forces politiques de résistance, qui seront les garants de l'expression libre de la volonté nationale-populaire.*

*Pour cette lutte il nous faut construire un mouvement de résistance à vocation majoritaire (« hégémonique ») qui, forgeant de jour en jour l'unité des forces progressives grecques, au-delà des divergences, pourra opposer la force de la majorité à la tyrannie d'une minorité.*

Aucune organisation de résistance n'a dénoncé autant que D.D. les erreurs, les lâchetés, les compromissions du passé et les responsabilités qui en découlent pour l'imposition de la dictature. Mais tout n'est pas gagné, même à l'intérieur de D.D. il existe des tendances droitières ou des tendances d'activisme apolitique. D.D. n'est pas encore devenue une véritable organisation de masse ; elle émerge, par le courage et l'héroïsme de ses militants, comme une force conséquente de résistance. En mettant la résistance comme objectif prioritaire, elle s'est reliée à la tradition révolu-

tionnaire grecque, qui va de la guerre d'indépendance en 1821 au Front National de Libération de 1941-44 et à la « lutte sans merci » de 1961-63.

## La crise communiste

Il a été plusieurs fois analysé et établi (2) pourquoi la gauche communiste, marquée par la guerre civile, n'était pas la force directrice du mouvement populaire de 1965-67, bien qu'elle ait été une force essentielle dans la bataille pour la démocratisation du régime. Il ne faut pas oublier que la gauche communiste était, même avant la dictature militaire, l'objet d'une discrimination politique (ou, plutôt, policière), faisant de ses militants des citoyens de deuxième ordre. L'E.D.A., qui regroupait les communistes en Grèce, était tiraillée entre la fidélité inconditionnelle envers le P.C. grec, qui voulait de l'étranger diriger le mouvement à l'intérieur et la nécessité de créer en Grèce un mouvement autonome.

La crise à l'intérieur du P.C. grec et de son substitut, l'E.D.A., a éclaté après l'établissement de la dictature militaire. A Bucarest sont restés les trois membres du bureau politique, qui appuyaient l'idée d'un mouvement autonome dirigé de l'intérieur. Les quatre au-

tres membres du bureau politique, dont Kaliyannis, le secrétaire général, ont déménagé à Moscou. Que ce soit sur l'affaire de Tchécoslovaquie ou tout autre problème de politique internationale, ils apportent à l'U.R.S.S., pendant les réunions des « partis frères » le vote inconditionnel du P.C. grec (de l'extérieur). Cette crise, à l'intérieur du P.C. grec, rend difficile, si elle ne paralyse pas, l'action du « Front Patriotique ». Mais les « séismes » souterrains, que connaît la gauche communiste en Grèce, vont provoquer des transformations salutaires, au profit de la résistance contre la dictature. Les possibilités politiques de la Grèce seront décidées par ces différenciations idéologiques dans le centre-gauche et la gauche. Par la lutte à l'intérieur, une nouvelle réalité politique naît. Ce sont ceux qui se trouvent aujourd'hui dans les prisons, qui auront demain la parole, et non pas les manipulateurs, les politiciens professionnels et les sauveurs-suprêmes.

(1) Voir l'article de Serge Mallet dans T.S. du 16 octobre 1969.

(2) Voir, entre autres, l'article de K. Tsonkalas : « Lutttes de classes et Dictature en Grèce », dans le numéro spécial des « Temps Modernes » consacré à la Grèce.



Agip

## CONTRE LA LOI SCÉLÉRATÉ

Meeting à 18 h 45 à la Bourse de Travail,  
Paris le 23 avril 1970

A l'appel de :

CGT, CFTD, FEN, UNEF, Fédérations  
de Paris du PCF, PSU, PS, CIR.



# luttons culturelles

## Militer à Milan

Dominique Nores



D.R.

Par mises en scène successives, Patrice Chéreau est en train de prendre rang parmi les très grands metteurs en scène de notre temps. Les Milanais ne s'y sont pas trompés. Alors qu'ils constituent d'ordinaire des publics de théâtre d'abord assez froids, ils ont acclamé debout le spectacle de Chéreau auquel *Splendeur et mort de Joaquin Murieta* (1) de Pablo Neruda servait de support.

### L'accueil du Piccolo Teatro

Les conditions de travail qui aboutissent à la mise en scène de Chéreau la plus brillante et la plus immédiatement chargée de sens que nous ayons vue, lui ont été données par le Piccolo Teatro de Milan et par son directeur Paolo Grassi.

Le Piccolo Teatro a aujourd'hui vingt-trois ans. C'est naturellement l'âge des crises. Le souci de Paolo Grassi c'est de franchir la tempête ou le désert — il dit l'un et l'autre — sans renier ces vingt-trois ans d'existence mais sans non plus vivre d'eux.

Le Piccolo Teatro s'est constitué contre l'absence d'organisation théâtrale où le fascisme et la défaite laissaient l'Italie. Il a été le premier « théâtre stable » fondé avec les subsides de l'Etat et d'une municipalité dans un but précis : décidé à « construire un monde pour l'homme et non contre l'homme », il se présentait d'emblée comme un prototype et lançait l'idée que nous avons vue fleurir en mai 68, le théâtre, étude vivante des rapports des hommes entre eux et avec

leur époque, devait être un service public.

L'expérience du Piccolo Teatro a une extrême importance en Italie (où les « théâtres stables » se sont modelés à son exemple), et dans le monde.

Parce que le Piccolo Teatro a trouvé en Giorgio Strehler l'homme de théâtre capable de porter la représentation théâtrale à un point de limpidité dans les intentions et de beauté scénique jamais atteinte, son travail a marqué toute une génération de metteurs en scène (en France Patrice Chéreau et Jean-Pierre Vincent après Planchon). Exemple d'un travail acharné (Strehler a monté plus de 100 spectacles nouveaux, faisant jusqu'à huit mises en scène par saison) et d'un dialogue ouvert qui se prolonge et s'enrichit de pièce en pièce.

Faire de ce passé un présent, c'est-à-dire lui assurer des prolongements au moyen d'une action différente mais actuelle, tel est le but de Paolo Grassi devenu seul directeur du Piccolo Teatro depuis le départ de Giorgio Strehler.

Ce départ correspond à une crise grave du théâtre à vocation populaire qu'on voit s'approfondir en Italie comme en France. Le living théâtre est resté longtemps en Italie et son influence a été énorme. Strehler lui-même, s'il compte passer à Milan et y montrer la mise en scène de *Sainte Jeanne des Abattoirs* de Brecht qu'il est en train de faire pour le Mai Florentin, a éprouvé le besoin de se mettre à l'écart pour réfléchir sur son travail. Paolo Grassi seul, est comme un roc. Alors que d'autres — en France en particulier, même se méfiant

d'eux, ont ouvert leurs portes à ceux qui devaient profondément modifier le théâtre actuel. Grassi dit : « Jamais ! Jamais, moi vivant, le théâtre de l'irrationnel (et il englobe dans la même détestation Lavelli, Bourseiller et Julian Beck) ne pénétrera au Piccolo Teatro. Donnant une importance relative moindre aux spectacles, il développe dans toute la Lombardie l'effort de pénétration culturelle dans les masses populaires.

Il est d'autant plus curieux de voir Patrice Chéreau près de lui. Chéreau a dit pourquoi, selon lui, le théâtre qui s'est donné pour tâche la pénétration dans les classes populaires au moyen du spectacle et par animateurs culturels interposés en France au moins, a échoué. Il a même dit être satisfait de cet échec. Faire « bénéficier » les déshérités de la culture d'un héritage qui ne peut être le leur que s'ils renient leurs origines, c'est participer à une vaste « entreprise de déclasserment » et donner la main à une dépolitisation profonde des masses.

Chéreau a reproché au Parti communiste français de s'être fait le complice de cette manœuvre de la bourgeoisie. C'est d'ailleurs la conscience de l'échec d'un certain théâtre et la recherche de ce qui pourrait prendre la relève, qu'il tâche d'exprimer dans la pièce qui se joue à Milan.

Ce théâtre qui, selon Chéreau, n'est plus acceptable, est ici la pièce même du chilien Pablo Neruda dont il fait la mise en scène. *Splendeur et mort de Joaquin Murieta* raconte la transformation d'un chercheur d'or en hors-la-loi, c'est un poème épique qui porte

une pensée d'humanisme : l'or, qui pourrait aider les hommes à vivre, peut devenir principe d'esclavage sans que la violence faite à l'homme justifie la violence.

### Contre la violence, la violence...

... Affirme au contraire Patrice Chéreau.

Selon lui, les Chiliens de 1850 qui ont espéré pouvoir coexister avec les mineurs américains du Nord, ne diffèrent en rien de l'ensemble des latino-américains d'aujourd'hui qui ont attendu des U.S.A. leur aide pour mettre en service les richesses profondes de leur pays et le respect de leur liberté. Les uns et les autres se sont heurtés à l'égoïsme des accapareurs. Les Chiliens chercheurs d'or, qui voyant leurs compagnons massacrés sur les mines par les Texans sont devenus des révoltés, sont les ancêtres des guérilleros.

C'est du moins ainsi que Patrice Chéreau les a vus, et qu'il les a montrés, scéniquement, en rapprochant leur époque de la nôtre. Surtout il a fait de l'œuvre de Neruda l'argument d'une action dramatique, racontée par le jeu, à des ouvriers d'usine et à leur famille, par un poète directeur de troupe. Sur le plateau, alternent les passages directement racontés par le poète à ceux qui, devant nous, représentent le monde du travail et les passages que le poète est censé faire jouer par sa troupe. Un moment vient où, dégoûtés par l'apologie qui est faite devant eux de la civilisation de l'or (les moyens du jeu dans le

jeu sont alors ceux du music-hall) et conscients des souffrances réelles que cette civilisation dissimule sous le jeu truqué et sous les paillettes, les ouvriers renversent l'éstrade sur laquelle les comédiens jouaient. Ils raconteront l'histoire de Murieta, dont la jeune épouse a été assassinée par les Texans, comme si c'était la leur propre.

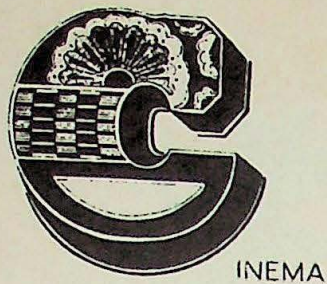
On voit comment Chéreau, qui a pris, vis-à-vis du texte de Neruda, une distance critique, glisse ses propres façons de voir dans la trame de l'œuvre.

### Des images de notre monde

En même temps, par le spectacle, il donne une démonstration éblouissante de sa technique. Ce spectacle, c'est l'affrontement de deux groupes, celui des hommes au visage nu (les ouvriers) et celui des acteurs itinérants, qui traînent leur misère et ne vivent que le soir de la vie des planches.

Un seul décor (une salle municipale conquise sur ce qui dut être jadis une église, avec ses fausses colonnes à chapiteaux de stuc, dont l'une porte un bénitier ancien, sur lequel monte, pour se faire entendre, la chanteuse de blues) et, inscrites dans ce décor, grâce à l'exceptionnelle troupe de jeu du Piccolo Teatro, de très grandes images scéniques. Celle par exemple du commando de la mort : des comédiens dont plusieurs sont des travestis aux allures étranges, vont tuer l'ouvrière qui réincarne la jeune femme de Murieta. Ce sont aussi d'inoubliables images de notre monde.





INEMA

# Mocky, l'insoumis ?

Alain Moutot

Un auteur de films qui en veut aux institutions déclare la guerre aux tabous et met à bas les fondements de notre société, tout en voulant par le rire toucher le large public concerné par ces problèmes ! Un franc-tireur du cinéma qui a peu intéressé les critiques mais s'est permis quelques grands succès publics : « les Vierges », « Un drôle de paroissien », « les Snobs ». Un personnage peu à la mode mais dont les douze films réalisés depuis 1959 représentent un type de création cohérente et continue, unique dans le cinéma français. Les deux derniers films de Jean-Pierre Mocky, « l'Étalon » et « Solo », sortis récemment, contiennent toutes ces données suffisamment contradictoires pour intriguer un militant politique que le cinéma commercial, le cinéma hors des murs du Quartier Latin, celui qui ne se résume pas en France aux salles d'art et d'essai, a peu habitué à de telles réflexions.

## De la satire « henaurne »...

Jusqu'à « Solo », la structure des films de Mocky est simple et se répète de film en film : à partir d'une révolte individuelle contre les représentants d'une société abrutissante et ses institutions (l'Église dans « Un drôle de paroissien », le mariage dans « les Compagnons de la marguerite », la télévision dans « la Grande Lessive ») le metteur en scène donne progressivement plus d'ampleur aux actes des révoltés. Le point de départ est donc toujours individuel mais conduit en crescendo vers le collectif. Ainsi, dans « l'Étalon », l'idée donnée par Bourvil à une femme en vacances de remplacer sexuellement son mari, fatigué par une année de travail, par un vagabond en pleine forme, est développée et devient système : les étalons sont rétribués et assermentés. En apothéose, une scène finale se déroule à l'Assemblée nationale où le système se trouve

institutionnalisé en loi d'intérêt public et la Sécurité sociale n'a plus qu'à rembourser...

## ...à la tragédie romantique

Dans « Solo » la farce devient tragique. Des jeunes gens aux étiquettes politiques malheureusement mal définies, ont décidé l'extermination des plus beaux « fleurons » d'une bourgeoisie donnée par définition comme pourrie. Vincent, dont le rôle est interprété par Mocky lui-même, a détourné sa contestation vers l'escroquerie mais on se rend compte bientôt, quand on le voit prendre la place de son frère cadet, à la tête des révolutionnaires (ou simplement des révoltés) et dans les bras d'une jeune militante, qu'il n'a jamais perdu ses sentiments sociaux : « Ce que j'ai voulu faire, c'est un constat car je suis en quelque sorte un témoin de ce siècle et de ce qui s'y passe ; il faut essayer de continuer le combat à l'image des jeunes de « Solo ». C'est un film de résistance, le maquis des jeunes contre les oppresseurs au pouvoir, mais ce n'est pas un film anarchiste comme on l'a déjà prétendu. » (Interview à Max Tessier.)

## Révolution ou insoumission ?

Au travers de ses films, Mocky fait donc défiler devant nous une véritable parade de monstres composant la société que nous vivons. L'administration en général, la police, deviennent la cible d'une caméra devenue mitrailleuse dans ce jeu de massacre. Tout le système répressif de la bourgeoisie semble dénoncé avec un humour vengeur. Le trait est acide même si la plaisanterie est énorme. Point de salut ni d'échappatoire dans cette société où règne la loi de la jungle. Dans « les Snobs », un bon chrétien apparaît sous les formes d'un sous-directeur et seule une mauvaise foi patente lui permet de tenir au travers de la vie en feignant d'ignorer les

sordides machinations des arrivistes qui s'affairent devant ses yeux. Même l'amour et ses classiques attributs rédempteurs ne peuvent subsister dans une pareille société sans être irrémédiablement entaché d'intérêts bassement financiers.

L'attaque est donc dirigée contre l'homme en tant qu'être social, contre une société reposant sur l'argent, mais aussi contre ceux qui subissent mais consentent.

Quelles que soient les intentions de l'auteur, mettre sur le même pied exploités et exploités, ces derniers fussent-ils consentants, participe à une certaine ambiguïté. La férocité de l'ancien scénariste de Georges Fanju dans « la Tête contre les murs », ne semble pas uniquement orientée sur le caractère dégradant des rapports humains en société capitaliste et bourgeoise. Elle laisse aussi penser que toutes relations sociales finissent par écraser l'homme inéluctablement et de ce fait, souvent, oppresseurs et opprimés sont renvoyés dos à dos, tant la société humaine, en fonction de cette soif d'absolu que Mocky veut de toute force adapter à un univers en décomposition, peut lui paraître méprisable. C'est ce qui explique dans son répertoire comique que certaines de ses attaques tombent à plat ou fissent la pantalonade des farces bourgeoises. Pour les mêmes raisons, son seul film tragique peut être en définitive compris à partir d'une interprétation anarchiste de droite, voire d'extrême droite. En effet, les bases à partir desquelles la société est condamnée ne sont pas posées, même pas évoquées, le monde étant donné comme pourri par définition et seules les apparences ou les conséquences de cet état sont en fait dénoncées. Le problème de la dénonciation est plus esquissé qu'approfondi.

Il reste que les films de Mocky exigent un certain courage auquel le spectateur est sensible. Par le biais du sentiment plus que par celui de l'explication, une conscience de l'oppression peut finir par s'imposer à lui.

## « P.S.U. DOCUMENTATION »

### Vient de paraître :

N° 13 - Les petits commerçants  
et  
la crise du commerce.

### Rappel des numéros disponibles :

6 - Le sens de la crise tchécoslovaque.  
8-9 - Histoire du P.S.U.  
10-11 - Histoire du P.C.F.  
N° 12 - La lutte du peuple palestinien et la question du Moyen-Orient.

Le numéro simple : 1 F

Le numéro double : 2 F

### Abonnement : les 20 numéros 15 F

à « TRIBUNE SOCIALISTE »

54, boulevard Garibaldi, Paris XV<sup>e</sup>

### Paiement à la commande

Par chèque bancaire ou postal. C.C.P. T.S. 58.26.65  
Paris.

# tribune

socialiste

Hebdomadaire  
du P.S.U.

Directeur Politique  
Jean-Marie Vincent

Secrétaire de la Rédaction  
Philippe Guyot.

Comité de Rédaction  
Jean-Louis Auduc, Henri Belay, André Bielany, Gilbert Chantaire, Michèle Descollonges, Gérard Féran, Jacques Ferlus, Jacqueline Giraud, Christian Guerche, Gilbert Hercet, Jean Morel, Dominique Nores, Lucien Saintonge, Bernard Sizaire.

Maquette  
Claude Picart

Directeur  
de la Publication  
Guy Degorce

Le présent numéro est tiré  
32.000 exemplaires

Rédaction - Administration

54, Bd Garibaldi  
PARIS (15<sup>e</sup>)

Téléphone :

Administration : 783-19-20  
Rédaction : 566-45-64

### Abonnements

6 mois ..... 22 F  
1 an ..... 43 F  
de soutien à partir de 80 F

C.C.P. 58 26 65

REGIE PUBLICITAIRE  
M.S.B. Conseil

28, rue des Petites-Ecuries  
PARIS-10<sup>e</sup> - Tél.: 824-67-85 87  
Com. Parit. n° 37.392

S.A. Imprimerie Editions Moriamé,  
81, rue du Fg-Poissonnière, Paris 15<sup>e</sup>

## Bulletin d'adhésion au P.S.U.

Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....  
Profession .....

déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche.

BULLETIN A RETOURNER AU SIEGE DU P.S.U.  
81, RUE MADEMOISELLE, PARIS-15<sup>e</sup>





## Le 10 mai, journée unitaire d'action pour le Vietnam

Manuel Bridier

La situation au Vietnam, au Cambodge et au Laos est à la fois de plus en plus grave et de plus en plus claire.

Certains pensaient que les négociations de Paris mettraient au second plan le déroulement de la guerre. Ils ne comprenaient pas que la guerre et la discussion sont une même chose, deux aspects d'un même affrontement, régi par le même rapport des forces. Cette erreur a pu conduire à un relâchement des campagnes politiques et de solidarité matérielle en faveur de la révolution vietnamienne.

Aujourd'hui, l'enlisement de la conférence, le refus du capitalisme américain de reconnaître son échec, l'extension du conflit au Cambodge et au Laos marquent une nouvelle étape dans le déroulement de la lutte, caractérisée par l'effondrement des compromis neutralistes, l'approfondissement des contradictions, la polarisation des forces — y compris aux Etats-Unis, dont la guerre mine les structures internes et où les forces d'opposition radicale se développent.

Les combattants vietnamiens, comme les adversaires américains de l'agression en Indochine, ont besoin de l'appui des forces populaires dans le monde, pour isoler l'agresseur et accroître ses contradictions.

C'est dans cet esprit qu'il faut interpréter la conférence internationale de Stockholm dont le texte final reprend les propositions des délégués vietnamiens. C'est dans cet esprit qu'il faut comprendre la participation du P.S.U. à la journée du 10 mai sur le Vietnam.

Nous n'avions pas, on le sait, participé aux assises du Mouvement de la Paix, en décembre dernier, à la fois parce que la base politique nous en paraissait insuf-

fisante, parce que des exclusives étaient portées contre d'autres, enfin parce que les garanties d'expression des divers courants étaient insuffisantes.

C'est après avoir pesé les avantages et les inconvénients politiques que nous avons décidé de nous joindre à l'appel du Mouvement de la Paix, du Parti communiste et de la C.G.T. pour le 10 mai, bien que toutes nos réserves ne soient pas levées.

La raison fondamentale de cette décision est la situation en Indochine même. Il est très important pour les combattants vietnamiens que se déroulent dans le monde entier des manifestations de soutien à leur cause. Il est essentiel que ces manifestations aient un caractère de masse, représentatif de larges courants populaires.

Il est hors de doute, à cet égard, que le rassemblement du 10 mai à Paris s'annonce comme la plus grande manifestation jamais réalisée en France pour le Vietnam. On doit en particulier se féliciter de la position prise par la C.F.D.T., qui participe pour la première fois à une action de ce genre sur le problème vietnamien.

Certes, la base politique de ce rassemblement ne répond pas à l'ensemble des problèmes. Elle pose clairement la question du retrait immédiat, total et inconditionnel des forces américaines d'Indochine et celle de l'unité du Vietnam. Nous devons, quant à nous, aller plus loin dans les explications politiques, montrer le caractère global de la lutte contre l'impérialisme américain, le caractère révolutionnaire de la guerre pour le socialisme dans un Vietnam réunifié.

La journée du 10 mai sera d'ailleurs précédée d'une rencontre le

9, où l'appel définitif pourra être amélioré. De toute façon, il est clair qu'il ne reprendra pas tous nos points de vue. Mais nous pensons qu'il est positif de réussir un très vaste rassemblement de masse, même sur une base limitée, chacun restant libre, bien entendu, de la compléter dans le cadre de ses actions propres.

C'est pourquoi nous appelons nos militants et nos sympathisants à se mobiliser pour le succès de la journée du 10 mai et à participer activement à sa préparation dans tous les départements. C'est pourquoi nous souhaitons que de nombreuses organisations, de nombreux courants se joignent à celles qui sont engagées dans cette tâche.

C'est pourquoi, aussi, nous ne pouvons que déplorer l'attitude sectaire des représentants du Parti communiste français qui ont opposé leur veto à l'invitation de la Ligue communiste, malgré la demande présentée par cette organisation et l'accord manifesté par elle sur les objectifs et les modalités de la journée du 10 mai. Nous invitons ces camarades à peser la responsabilité qui serait la leur, notamment vis-à-vis du peuple vietnamien, si de telles manifestations de sectarisme et d'intolérance venaient à compromettre le succès escompté de la journée du 10 mai ou en altérer le caractère véritablement unitaire.

Nous poursuivrons quant à nous notre effort pour que la journée du 10 mai soit une pleine réussite et une démonstration d'unité, par-delà les divergences légitimes sur d'autres questions, de toutes les forces décidées à soutenir la lutte des peuples vietnamien, cambodgien et laotien, ainsi que la lutte des progressistes américains contre la nouvelle guerre d'Indochine. □